

# Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/43/513 25 août 1988 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session Point 82 b) de l'ordre du jour provisoire\*

# DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE : COMMERCE ET DEVELOPPEMENT

# <u>Problèmes spécifiques et besoins particuliers des pays en développement insulaires</u>

#### Rapport du Secrétaire général

#### TABLE DES MATIERES

				<u>Paragraphes</u>	Pages
ı.	INI	RODU	JCTION	1 - 4	4
II.			MES ET PERSPECTIVES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	5 - 91	4
	A.	Res	ssources nationales	7 - 75	5
		1.	Facteurs naturels et géographiques	7 – 27	5
		2.	Activités économiques	28 - 58	11
		з.	Problèmes humains et institutionnels	59 - 75	19
	В.	Tra	ansfert de ressources extérieures	76 - 91	24
		1.	Aide	76 - 86	24
		2.	Dette extérieure	87 - 89	27
		3.	Transferts	90 - 91	28

<sup>\*</sup> A/43/150.

88-21259 5982Q (F)

# TABLE DES MATIERES (suite)

				Paragraphes	Pages
III.	co	NCLUS	SIONS ET RECOMMANDATIONS	92 - 125	28
	A.	Mes	sures à l'échelon national	97 - 112	29
		1.	Stratégies de développement	98 - 99	29
		2.	Création des institutions	100 - 101	30
		3.	Mise en valeur des ressources humaines	102	30
		4.	Création d'entreprises et investissements étrangers	103 - 104	30
		5.	Développement technologique, acquisition et utilisation de la technologie	105	30
		6.	Alimentation et agriculture	106	31
		7.	Pêcheries	107	31
		8.	Services	108	31
		9.	Equipement	109	31
		10.	Environnement	110	32
		11.	Planification préalable aux catastrophes naturelles	111	32
		12.	Participation aux travaux des organisations internationales	112	32
	в.	Coo	pération régionale	113 - 114	32
	c.	Mes	sures de soutien internationales	115 - 125	33
		1.	Assistance financière et technique extérieure	115 - 120	33
		2.	Commerce international	121 - 123	34
		2	Migrations	124 - 125	35

# TABLE DES MATIERES (suite)

#### Annexes

			Page
ı.		de sélection des pays en développement insulaires inclus dans tableaux statistiques	40
	Tabl	eaux de l'annexe I :	
	1.	Pays en développement insulaires : données géographiques et sociales, 1985	41
	2.	Pays en développement insulaires : indicateurs économiques,	42
	3.	Pays en développement insulaires : données relatives au commerce extérieur, 1986	44
	4 a)	Pays en développement insulaires : indicateurs relatifs à la dette, 1985	46
	4 b)	Pays en développement insulaires : indicateurs relatifs à la dette, 1985	47
	5.	Pays en développement insulaires : aide publique au développement par habitant et en tant que pourcentage du PNB, 1985	48
	6.	Pays en développement insulaires : aide publique au développement, 1975 et 1982-1986	51
II.	_	des Caraïbes : estimation des dépenses des touristes,	53
III.		ssibilité des pays en développement insulaires au titre de ers mécanismes de financement concessionnel	54

#### I. INTRODUCTION

- l. Dans sa résolution 41/163 du 5 décembre 1986, l'Assemblée générale a réaffirmé ses résolutions antérieures ainsi que celles de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) relatives aux mesures spécifiques en faveur des pays en développement insulaires 1/. Tout en exprimant sa gratitude à tous les Etats et aux organisations qui avaient répondu aux besoins particuliers des pays en développement insulaires, elle a noté avec préoccupation que les mesures spécifiques envisagées dans les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies n'avaient pas été encore pleinement appliquées et a demandé à tous les Etats, aux organisations internationales et aux institutions financières d'y donner une suite positive et d'intensifier leurs efforts pour appliquer des mesures spécifiques en faveur de ces pays.
- 2. Au paragraphe 10 de la résolution susmentionnée, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général "d'établir un rapport analytique et détaillé ... qui devrait comporter des recommandations spécifiques afin que l'Assemblée générale puisse entreprendre, à sa quarante-troisième session, un examen approfondi des problèmes et des besoins particuliers des pays en développement insulaires".
- 3. Le présent rapport a été établi par le secrétariat de la CNUCED en application du paragraphe 10 de la résolution susmentionnée. Afin de faciliter son élaboration, le Secrétaire général de la CNUCED a envoyé, le 15 janvier 1988, aux organes et organismes des Nations Unies une note dans laquelle il leur a demandé de communiquer leurs vues sur la question. Il a également convoqué un groupe d'experts des pays en développement insulaires, qui s'est réuni à Malte les 24 et 25 mai 1988 2/. Etaient également représentés à cette réunion le secrétariat du Commonwealth, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraibes (CEPALC), le Département de la coopération technique pour le développement du Secrétariat et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- 4. Le présent rapport reflète les vues qui ont été expr\_mées par le Groupe d'experts et par les organismes susmentionnés. La section II du rapport traite des problèmes et des perspectives des pays en développement insulaires; la section III contient des conclusions et recommandations.
  - II. PROBLEMES ET PERSPECTIVES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES 3/
- 5. Un grand nombre des problèmes des pays en développement insulaires sont des problèmes généraux de développement et ne sont pas propres à ces pays  $\frac{4}{\cdot}$ . Il est cependant indéniable qu'un grand nombre de ces problèmes ont un effet plus prononcé sur les pays en développement insulaires, notamment les plus petits d'entre eux  $\frac{5}{\cdot}$ .
- 6. Lorsque la question des pays en développement insulaires a été soulevée pour la première fois à l'Organisation des Nations Unies à la troisième session de la CNUCED, en 1972 -, il n'avait été fait état que de leur caractère insulaire (voir résolution 65 (III) de la CNUCED en date du 19 mai 1972). Cependant, toutes les études qui ont été réalisées depuis à la CNUCED et auprès d'autres organismes ainsi que les débats qui ont eu lieu à divers séminaires et en d'autres instances ont eu

tendance à mettre l'accent sur l'exiguité de ces pays et à une de leurs caractéristiques principales 6/. A leurs sessions ultérieures, la CNUCED et l'Assemblée générale ont reconnu "les difficultés auxquelles faisaient face les pays en développement insulaires, notamment ceux qui souffraient de handicaps imputables en particulier à leur petite superficie, à leur isolement, à leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles, à leurs problèmes de transport et de communication, à leur éloignement des centres commerciaux, à la grande limitation de leur marché intérieur, à leur manque de ressources naturelles, aux graves problèmes que posait leur approvisionnement en eau douce, au fait qu'ils dépendaient considérablement d'importations, au petit nombre de produits de base dont ils étaient tributaires, à l'épuisement de leurs ressources non renouvelables, à leur pénurie de personnel administratif et à leurs lourdes charges financières" (résolution 41/163 de l'Assemblée générale). Aussi, tout en traitant des problèmes communs à tous les pays en développement insulaires, qui sont décrits plus haut, le présent rapport accorde une attention particulière à ceux de ces pays qui sont particulièrement défavorisés par leur population, leur superficie et/ou leur PNB.

# A. Ressources nationales

#### 1. Facteurs naturels et géographiques

# a) Manque de ressources naturelles

- 7. Dans leurs résolutions, l'Assemblée générale et la CNUCED ont défini le manque de ressources naturelles comme l'un des handicaps des pays en développement insulaires. Il s'agit là d'une caractéristique qui est essentiellement liée à l'exiguité de la superficie d'un pays donné. En fait, il se trouve que, parmi les pays en développement, ce sont les pays insulaires qui disposent de la superficie la plus réduite. Le pays en développement non insulaire qui possède la plus petite superficie (Gambie : 11 295 km²) est en effet 10 fois plus grand que 35 des pays en développement insulaires qui sont énumérés au tableau l de l'annexe I, tandis que 12 seulement (sur 55) de ces pays possèdent une superficie plus grande que celle de la Gambie.
- Bien que le rapport terres fertiles/population soit favorable dans certains 8. pays en développement insulaires, l'exiguité d'un grand nombre d'entre eux tend à limiter leur potentiel agricole, surtout si elle s'accompagne de difficultés d'approvisionnement en eau (voir par. 14 ci-après). La petite dimension de la plupart de ces pays - ainsi que leur formation géologique - limite également leur potentiel minier. Si l'on fait abstraction des pays insulaires relativement grands - dont certains (Indonésie, Papouasie Nouvelle-Guinée, etc.) sont particulièrement bien dotés en ressources - et quelques petits pays particulièrement riches (Bahrein, Brunéi Darrussalam et Trinité-et-Tobago pour les hydrocarbures; Nauru pour le phosphate, Fidji pour l'or; Bahamas et Turques et Caiques pour l'aragonite), rares sont les pays en développement insulaires qui possèdent des ressources minérales importantes. Parmi les autres petits pays en développement insulaires qui font l'objet d'une prospection minière active, notamment pour l'or, seules les îles Salomon et Vanuatu méritent d'être mentionnées à côté des îles Fidji; ces deux pays possèdent en effet une superficie relativement vaste et sont situés dans la zone de la "ceinture de feu". Le manque de ressources naturelles dont souffrent les pays en développement insulaires est cependant compensé par les

A/43/513 Français Page 6

possibilités qui leur sont offertes par les vastes zones économiques exclusives que ces pays ont obtenues en vertu de la Convention sur le droit de la mer (voir par. 52 ci-après).

#### b) Epuisement des ressources non renouvelables

9. Les ressources naturelles non renouvelables ont déjà commencé à s'épuiser dans plusieurs pays en développement insulaires, y compris Kiribati (phosphate sur l'île de Banaba), Vanuatu (manganèse sur l'île d'Efate) et Haiti (bauxite). Il est, en outre probable que, d'ici la fin du siècle, les ressources auxquelles trois autres pays insulaires doivent leur prospérité auront aussi considérablement diminué. C'est le cas du pétrole à Bahrein et à Trinité-et-Tobago et du phosphate à Nauru. Les ressources minières de la République dominicaine (or et argent dans la mine de Rosario) seraient également presque épuisées.

#### c) Problèmes environnementaux

- 10. Les caractéristiques environnementales des pays insulaires ont déjà été largement décrites 7/. Parmi ces caractéristiques, on peut citer tout d'abord la fragilité de l'équilibre écologique des îles, notamment des plus petites d'entre elles, dont l'isolement a permis l'évolution d'espèces locales et où l'homogénéité de la flore, de la faune et de la population a entraîné un affaiblissement de la résistance écologique aux agressions externes qui a donné dans le passé des résultats catastrophiques 8/. On estime en effet que 10 % seulement des 100 espèces d'oiseaux qui ont disparu au cours des quatre derniers siècles avaient des continents pour habitat. Toutes les autres étaient des espèces insulaire locales. On trouve un autre exemple de ce type de vulnérabilité à incidence économique dans les ravages qui ont été causés aux plantations de noix de coco par l'introduction dans plusieurs îles tropicales du large coléoptère orychtes rhinoceros et dans l'épidémie de fièvre porcine qui s'est abattue sur Sao Tomé-et-Principe en 1978 et qui a exterminé la quasi-totalité de la population porcine, forçant l'île à importer presque ll fois plus de viande en trois ans. Il est probable cependant qu'avec la généralisation des transports aériens, qui s'étendent aujourd'hui aux îles les plus éloignées, le danger de catastrophes humaines et économiques dues à l'introduction de matériel exotique ait diminué dans la mesure où, ayant été exposées aux influences extérieures, la plupart des îles, ont été probablement "vaccinées" contre ces dangers.
- 11. On trouve un autre exemple de la fragilité environnementale des petites îles dans la facilité avec laquelle le sol érodé se déverse dans la mer, au lieu de se déposer dans les plaines. Dans les îles qui pratiquent des cultures de rapport, cette érosion est encore aggravée par le fait que les pesticides et les produits chimiques utilisés dans l'agriculture se déversent également dans la mer et menacent l'écologie des systèmes côtiers et marins, comme cela a été constaté dans les îles Caraibes de Windward 10/. De même, le manque d'agrégats pour la construction de bâtiments "modernes", de routes et de digues ont incité un certain nombre d'îles à procéder à un dragage systématique des sables, voire à utiliser les récifs pour la construction de l'assise des routes, causant ainsi des dommages environnementaux considérables, notamment par la destruction des récifs. Les problèmes environnementaux des pays en développement insulaires sont généralement

plus graves dans les zones côtières où les activités économiques, notamment le tourisme, sont de plus en plus concentrées.

12. Toutes les activités de développement se traduiront nécessairement par des changements irréversibles mais "la nature ne laisse qu'une très faible marge d'erreur à la population qui vit dans les petites îles. Les événements irréversibles ont pour le moins un effet cumulatif sur l'économie des petites îles" 11/. A cet égard, un gros accident de pétroliers - risque toujours présent dans les îles des Caralbes orientales et dans l'ouest de l'océan Indien, où le trafic pétrolier est intense - aurait des conséquences absolument catastrophiques.

#### Avantages écologiques

13. La plupart des problèmes environnementaux des îles, auxquels nous avons fait allusion plus haut, constituent des handicaps à leur développement. Il convient toutefois de noter que les îles possèdent également certains atouts sur le plan écologique qui font d'elles des centres d'attraction si prisés pour les touristes. Parmi ces atouts, on peut citer l'absence relative de certains types de pollution aérienne et marine et de bruit lié à l'urbanisation à grande échelle.

#### d) Approvisionnement en eau douce

14. L'approvisionnement en eau est également un problème. Seules les îles les plus grandes et les plus humides possèdent suffisamment de ressources en eau. Même certaines d'entre elles connaissent des pénuries d'eau saisonnières parfois graves. La plupart des petites îles, notamment les atolls, ne possèdent pas ou possèdent très peu de cours d'eau permanents ou de lacs, et les nappes souterraines d'eau douce de ces îles sont souvent réduites ou épuisées. Les pluies et les trous de forage sont souvent envahis par l'eau salée et deviennent définitivement inutilisables. Lorsqu'il existe un drainage de surface, le déboisement (qui, au début de la période coloniale, a été systématiquement pratiqué dans un grand nombre de ces îles) a souvent mené à une disparition des cours d'eau "permanents".

#### e) Vulnérabilité aux catastrophes naturelles

15. Ce phénomène, qui s'explique par des facteurs météorologiques et géologiques, est une autre caractéristique environnementale des îles tropicales et sous-tropicales. Il s'explique de la manière suivante : "Les cyclones tropicaux, ouragans et typhons, caractérisent essentiellement les mers chaudes et les régions côtières; au-dessus de masses de terre plus importantes et de mers tempérées, ils perdent rapidement de leur violence. Les volcans, les séismes et les hautes chaînes montagneuses - dont les îles ne sont souvent que les sommets le plus élevés - se situent principalement dans des 'zones d'activité' assez étroites qui correspondent aux lignes de démarcation entre la quinzaine de plaques rigides de la lithosphère composant l'écorce terrestre. C'est le long de ces zones d'activité sismique et volcanique, qui traversent les océans Pacifique, Atlantique et Indien, que se trouvent les îles, sommets et chaînes de montagnes sous-marines". Il semble que les sécheresses sont les seuls phénomènes qui n'affectent pas les pays en développement insulaires autant que les zones continentales situées aux mêmes latitudes. Il convient toutefois de noter que, lorsqu'une sécheresse intervient,

elle peut être catastrophique, comme au Cap-Vert, ou coûteuse, comme cela a été le cas en 1984 à Antigua où l'eau a dû être acheminée par péniches des pays voisins.

- 16. Ce sont les cyclones tropicaux qui se sont produits le plus souvent dans les pays insulaires et qui ont eu sur eux les effets les plus catastrophiques. Ainsi, en quelques années seulement, l'archipel des Philippines a été ravagé par plus de 30 typhons. Aux Caraibes, la tempête tropicale qui s'est abattue sur Saint-Vincent-et-Grenadines au début de septembre 1986 a détruit plus de la moitié des récoltes de bananes, principal produit d'exportation du pays. De nombreuses îles du Pacifique sont chaque années victimes de ces phénomènes 13/.
- 17. Il y a lieu enfin de mentionner les effets que les changements climatiques mondiaux connus sous le nom d'"effet de serre" peuvent avoir sur les îles. On prévoit avec de plus en plus d'assurance qu'au cours des 30 à 50 prochaines années, la température moyenne de la surface du globe augmentera de 1,5 °C à 4,5 °C. Ce phénomène se traduira par une élévation du niveau de la mer par expansion thermique de 20 à 140 centimètres. Cette élévation affectera à son tour les zones côtières, détruisant l'habitat humain et des infrastructures essentielles, mais elle sera particulièrement catastrophique pour les petites îles de faible altitude, qui, dans certains cas, risqueront de disparaître totalement 14/. Un accroissement de la température de l'eau pourra également élargir la zone des cyclones et accroître la violence de ces phénomènes.

#### f) Transports et communications

18. C'est manifestement dans ce domaine que les îles se différencient le plus des pays continentaux. A moins qu'une liaison artificielle puisse être établie avec le continent (comme dans le cas de Bahrein ou de Singapour), il n'existe pas entre les îles de possibilités de communications terrestres, qui sont si fréquentes à travers les frontières de pays continentaux. Le fait que le réseau des îles ne puisse être relié au réseau routier ou ferroviaire ou au système de distribution d'eau et d'électricité d'un pays voisin fait que les services de distribution et d'approvisionnement sont beaucoup plus coûteux dans les pays insulaires que dans la plupart des pays continentaux, pour petits qu'ils soient.

#### Pays archipels

19. Dans les archipels, qui sont presque tous des pays en développement insulaires, les problèmes de transports et de transports et de communications sont encore pires. C'est particulièrement le cas dans les nombreux petits pays en développement insulaires éparpillés sur une vaste superficie (par exemple, les Maldives, les Territoires sous tutelle du Pacifique, Kiribati) et c'est aussi un grave handicap pour l'Indonésie (environ 3 000 petites îles, outre les 5 grandes réparties sur 5 700 kilomètres) et les Philippines (plus de 7 000 îles), qui en rend l'intégration économique et sociale particulièrement difficile. La construction d'une chaussée de 3,4 km entre Betio (principal centre commercial de Kiribati) et Bairiki (principal centre administratif du même pays), ouverte en juin 1987, qui a coûté plus de 10 millions de dollars australiens (soit environ 6,7 millions de dollars des Etat-Unis, - un cinquième du PNB du pays - donne une idée du coût de la discontinuité territoriale.

227

#### Coût des transports internationaux

20. Les données disponibles (voir le tableau l ci-après) tendent à confirmer que le coût des transports internationaux est plus élevé, pour les pays en développement insulaires que pour les pays en développement en général et considérablement plus élevé que pour les pays industrialisés. Le tableau l fait également apparaître, pour tous les pays, un léger recul de l'importance relative du coût de transport depuis 1980.

Part du fret et de l'assurance dans les importations, f.o.b., en 1980 et 1986

	1980 (en pour	1986 centage)	
Pays industrialisés Pays en développement	4,8 10,3	4,5 10,2	
Pays insulaires en développement a/	13,0	12,8	

Source: Fonds monétaire international, Statistiques financières internationales, Manuel 1987, p. 125 à 127. Les chiffres fournis sont souvent des évaluations fondées sur des données partielles.

a/ Moyenne de 26 pays.

- 21. Pour la plupart des petits pays en développement insulaires (on ne dispose pas de données comparables à leur sujet), le coût des transports atteint probablement des chiffres plus élevés que ceux indiqués au tableau 1. Aux Comores, par exemple, la balance des paiements fait apparaître pour l'exercice 1986 des importations c.a.f. d'un montant de 12 849 millions de francs des Comores et des importations f.o.b. d'un montant de 8 994 millions de francs des Comores, soit une différence de 43 % entre les coûts c.a.f. et f.o.b. 15/. Le fait que les taux de fret sont relativement plus élevés dans les pays en développement insulaires ressort aussi d'une étude de la CNUCED sur les transports maritimes des Caraibes orientales en 1984 16/, selon laquelle, entre la côte est des Etats-Unis et les Caraibes orientales, les taux de fret sur les lignes régulières, étaient plus élevés de 40 % environ pour les marchandises diverses (21,88 contre 15,26 cents des Etats-Unis par tonne métrique/mile respectivement) et de plus 100 % pour les matériaux de construction que les taux pratiqués entre le même point de départ et les ports d'Amérique centrale, situés à une distance à peu près égale.
- 22. Certains des taux de fret à destination des îles auraient été encore plus élevés et les services moins fréquents si les transports maritimes n'étaient pas directement ou indirectement subventionnés, y compris par des sources de financement extérieures.

/...

A/43/513 Français Page 10

23. Si les transports coûtent plus cher dans le cas des pays insulaires, c'est parce que le volume de chaque expédition qui leur est destinée ou qui en provient est faible, qu'il y a un déséquilibre entre le volume des importations et des exportations, que plusieurs des pays en développement insulaires sont géographiquement reculés et qu'ils sont éloignés de leurs principaux partenaires commerciaux.

#### Effets de la révolution moderne des transports

24. L'apparition des porte-conteneurs cellulaires et des vraquiers au cours des 25 dernières années, n'a pas été favorable aux pays insulaires. Ces techniques, qui ont radicalement transformé la nature du trafic maritime international, sont en effet conçues pour répondre aux exigences du transport en vrac et pour être reliées aux transports terrestres, et rares sont les petits pays insulaires dont le volume des échanges justifie l'investissement et la réorganisation qu'exige le passage à ce mode de transport. Les effets de cette évolution ont été résumés comme suit :

"La situation des populations insulaires en matière de transports s'est sérieusement détériorée en termes relatifs et même absolus. La révolution moderne des transports a surtout consisté pour elles à ce que des caboteurs de deuxième catégorie, voire presque hors d'usage, ont été affectés au trafic insulaire, à la place de bateaux en bois de plus faible tonnage et d'une plus grande utilité sociale... L'entretien de ces bateaux étant devenu hors de prix et leur coût de remplacement atteignant aussi des chiffres astronomiques, la qualité des services s'est détériorée et le coût du transport des marchandises et des passagers a augmenté. Les populations insulaires sont aujourd'hui triplement pénalisées : elles paient le prix du transport par colis en plus du fret tant sur leurs importations que sur leurs exportations et les principaux terminaux se trouvent de plus en plus éloignés de leurs rivages. Le transport aérien atténue les difficultés, mais à un prix élevé, sans compter que l'introduction de services aériens entraîne souvent une détérioration encore plus grande des transports maritimes qui perdent les recettes du trafic passager... Tel est le cercle vicieux dans lequel se trouvent les transports insulaires et qui, en l'absence de liaisons terrestres, fait aujourd'hui le plus nettement obstacle au développement des pays insulaires 17/."

25. La logistique des réseaux de transport/distribution modernes a pour conséquence que même les échanges interinsulaires dans une même sous-région comportent souvent un transbordement dans des ports carrefours situés à l'extérieur (par exemple, Auckland et Miami). Il est vrai que beaucoup de pays en développement insulaires ont dû, ces dernières années, construire des ports en eau profonde ou moderniser les leurs, à un coût très élevé par rapport à leur PIB ou à leur revenu par habitant, qui a été le plus souvent financé grâce à une aide extérieure. Mais même dans les pays en développement insulaires où ont été construits des ports en eau profonde se prêtant au déchargement direct des porte-conteneurs, les problèmes que pose le transport entre le port principal et les autres îles de l'archipel n'ont rien perdu de leur acuité.

#### Autres coûts de l'insularité

26. Non seulement les îles supportent des coûts de transport relativement élevés, mais elles doivent avoir des stocks de toute sorte de marchandises, dont certaines aussi essentielles que les denrées alimentaires, le carburant et les pièces détachées, plus importants que ce n'est le cas dans la plupart des régions où l'approvisionnement est plus aisé et plus direct; elles doivent également prévoir de plus longs délais de livraison. La constitution de ces stocks, ainsi que la durée du transit, comportent des coûts économiques. Les petites îles, destination finale et marchés irréversibles d'où l'on ne peut économiquement réexpédier les marchandises une fois qu'elles ont été livrées, souffrent en fait souvent de pénurie, car ne sont commandées outre-mer que les quantités minimales dont l'écoulement est assuré.

#### Transports aériens et télécommunications

27. Comme ils l'ont fait pour les ports en eau profonde, les pays en développement insulaires ont investi depuis 20 ans des sommes considérables — en général avec une aide extérieure — pour se doter, d'aéroports capables d'accueillir les gros porteurs à réaction et de télécommunications ou moderniser les installations déjà existantes. Dans presque toutes les îles des Caraıbes, mais aussi dans d'autres pays en développement insulaires comme Malte, Chypre, le Cap-Vert, les Seychelles et d'autres "carrefours" du Pacifique comme Guam et Fidji, on peut désormais considérer que les télécommunications et les aéroports répondent aux normes minimales. Le Programme régional de télécommunications du Pacifique (Pacific Regional Telecommunications Programme) a pour objectif de doter du téléphone, d'ici 1995, toutes les îles habitées du Pacifique. Ces aménagements ont considérablement réduit l'isolement de nombreux pays en développement insulaires mais les plus périphériques d'entre eux, comme Sao Tomé-et-Principe, les Comores, Kiribati, Tuvalu, Nioué et les Tokélaou, ainsi que beaucoup d'îles lointaines faisant partie de pays archipels en développement, sont toujours très isolés.

#### 2. Activités économiques

#### a) Déséconomies d'échelle

28. La faible dimension économique de la plupart des pays en développement insulaires a pour conséquence qu'ils ne peuvent que rarement tirer profit des économies d'échelle, étant donné le caractère indivisible des investissements dans certains secteurs. Il en résulte en général des coûts unitaires élevés. Si le jeu des échanges permet à un pays de s'assurer cet avantage en se spécialisant dans quelques activités, cela n'est habituellement pas possible dans certains domaines tels que l'infrastructure - aéroports, routes et ports - l'énergie et les services - administration, santé, éducation (y compris l'édition de matériel pédagogique dans les langues locales), formation, vulgarisation agricole, recherche, stockage et commercialisation. Les petits pays doivent ainsi consacrer une plus grande part de leurs ressources financières et humaines à l'infrastructure et aux services de base que ne le font les pays de plus grande dimension et souffrent par suite d'un handicap économique inévitable face à la concurrence internationale et s'agissant de promouvoir leur propre développement. Par exemple, le coût de l'ensemble du plan de développement portuaire de Mahé (Seychelles) a été

évalué en 1984 à 291 millions de roupies des Seychelles, soit près de 30 % du PIB  $\underline{18}/.$ 

29. Les pays archipels, comme on l'a noté plus haut, souffrent également de déséconomies d'échelle particulières, puisque l'infrastructure doit être implantée dans chacune des îles habitées.

#### b) Agriculture

- 30. L'agriculture est l'un des secteurs où les petits pays en développement insulaires n'ont pas enregistré de succès importants. Les avantages appréciables qui avaient incité les colonisateurs à créer des plantations sur les petites îles pour produire et exporter certaines cultures (par exemple, sucre, coprah, bananes, café ou cacao), ont disparu avec l'évolution sociale et technique et la plupart des pays en développement insulaires ne peuvent maintenant faire face à la concurrence internationale. Dans presque tous les plus petits d'entre eux, la production de ce type de produits de base est stationnaire ou régresse et, sans les accords particulièrement favorables conclus avec les pays développés à économie de marché, surtout ceux de la Communauté économique européenne, la survie de la plupart des activités agricoles traditionnelles orientées vers l'exportation serait compromise.
- 31. En même temps, les pays en développement insulaires ont tendance à devenir de plus en plus tributaires des importations de produits alimentaires (voir plus loin, annexe I, tableau 3). Bien que les importants services d'appui à l'agriculture (recherche et vulgarisation, livraison des facteurs de production, transport et commercialisation des produits) soient affectés désavantages d'échelle, ceux-ci ne sont pas aussi sensibles au niveau de l'exploitation 19/. En conséquence, à l'exception des petits pays en développement insulaires qui ne possèdent aucun potentiel agricole digne de ce nom (par exemple, les atolls et d'autres îles très pauvres en eau, comme le Cap-Vert), d'autres, surtout ceux où le rapport terre/population est favorable, peuvent être en mesure de diversifier leur agriculture et d'en accroître la contribution au développement en substituant des productions locales aux importations, y compris pour ce qui concerne la satisfaction des besoins des touristes. Mis à part les problèmes d'accès aux marchés - examinés ci-après - ceci implique l'affectation à l'agriculture de ressources plus abondantes et la recherche d'une solution à un certain nombre de questions (par exemple, politique des prix et obstacles dus au régime foncier) 20/.

# c) <u>Problèmes de politique commerciale (marché interne limité et dépendance des importations)</u>

32. On sait qu'il existe une relation inverse statistiquement non négligeable entre la dimension de l'économie d'un pays et le volume de son commerce extérieur. C'est ainsi que les importations des pays en développement insulaires ont représenté, en 1985, 36,1 % de leur PNB (65,1 % pour les plus petits d'entre eux), contre une moyenne de 13,3 % pour l'ensemble des pays en développement (voir ci-après annexe I, tableau 3). Une comparaison avec les données de 1970 montre que, dans un certain nombre de cas, le rapport importations/PNB a quelque peu baissé (par exemple, la Barbade, Fidji et le Samoa), tandis que dans quelques autres ce rapport a sensiblement augmenté (par exemple, pour les Maldives et le Cap-Vert).

- 33. L'ouverture des économies de faible dimension est une conséquence de l'étroitesse de leur marché intérieur, facteur auquel s'ajoute la gamme peu étendue des ressources dont elles disposent. Pour compenser le manque d'envergure du marché intérieur, il faut ouvrir le pays aux échanges internationaux, afin de satisfaire les besoins auxquels il est impossible de répondre sans dépenses excessives en substituant des productions locales aux importations. Il faut donc financer cette forte dépendance par rapport aux importations grâce à un effort d'une ampleur comparable en matière d'exportations, dans la mesure où les autres formes de transfert de devises sont insuffisantes. Mais le peu de diversité des ressources naturelles et la faible capacité technique du pays limitent l'éventail des produits primaires et industriels qu'il pourrait produire pour l'exportation.
- 34. Le peu d'envergure et la dimension minimale critique de nombreuses activités économiques ont une autre conséquence : la spécialisation dans quelques exportations seulement. C'est ce que montrent les indices relativement élevés de concentration des marchandises dans beaucoup de pays en développement insulaires (voir annexe I, tableau 3). Les cas où la quasi-totalité des exportations portent sur un seul produit, comme à Nauru (phosphate), aux Antilles néerlandaises (jusqu'à une date récente, raffinage du pétrole) ou à Sao Tomé-et-Principe (cacao), sont des cas extrêmes, mais la plupart des petites îles n'exportent qu'un très petit nombre d'articles ou de produits. Même dans les pays en développement insulaires dont l'indice de concentration des exportations est assez faible, la diversification est plus apparente que réelle. Par exemple, Antigua-et-Barbuda (indice 0,344) est en fait extrêmement tributaire du tourisme, qui a représenté en 1985 des rentrées de devises plus de huit fois supérieures aux exportations de marchandises.
- 35. La spécialisation et l'extrême dépendance par rapport à l'environnement économique externe ont pour effet, comme on l'a souvent noté, de rendre les petits pays en développement vulnérables ou peu résistants aux chocs externes sur lesquels ils n'ont aucune prise. Sans parler de leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, particulièrement en ce qui concerne les petites îles, (comme on l'a noté plus haut), qui les expose à de fortes fluctuations du volume de la production et des exportations, ces pays doivent accepter les cours imposés et en l'absence d'accords spéciaux sur le marché international subissent pleinement l'effet des fluctuations des cours sur le marché mondial et des restrictions pesant sur le marché. Le pays lui-même ne dispose que de moyens très limités d'exercer une action compensatoire ou stabilisante et le secteur national apparaît souvent comme le simple prolongement d'activités commandées de l'extérieur.
- 36. Dans beaucoup de pays en développement insulaires, il existe un désir compréhensible et légitime de devenir moins tributaire des facteurs extérieures, mais les conditions objectives limitent le choix des mesures disponibles. Un certain nombre de ces pays ont pu s'assurer des revenus plus ou moins élevés et une croissance relativement rapide en mettant l'accent sur des stratégies d'ouverture vers l'extérieur 21/. Cependant, la situation varie d'un pays à l'autre et les plus grandes îles ont souvent pu accéder à un degré d'autonomie plus élevé et se doter de bases de production mieux intégrées.

#### Accords spéciaux de commerce

37. Les petites îles étant, sur le plan commercial, fortement tributaires d'un nombre réduit de produits d'exportation et de débouchés, l'existence d'accords spéciaux pour leurs exportations est probablement d'une importance plus grande que pour tout autre groupe de pays en développement. Cette importance est telle que des conditions favorables d'accès aux marchés font plus que compenser les problèmes de transport (liés aux longues distances) que connaissent les îles 22/. Les principaux pays développés partenaires des petits pays en développement insulaires ont reconnu l'importance capitale du commerce pour ces îles et divers accords spéciaux sont applicables à plusieurs d'entre elles souvent dans le cadre de groupements plus étendus. En tout état de cause, leurs exportations, même si elles devaient croître rapidement, n'atteindraient guère un niveau de nature à "perturber" les marchés des grands pays importateurs.

#### Convention de Lomé

38. A l'instar de celles qui l'ont précédée, la troisième Convention de Lomé, conclue en 1984 entre la Communauté économique européenne (CEE) et les pays en développement d'Afrique, des Caraibes et du Pacifique (dont font partie la majorité des petits pays en développement insulaires) prévoit, dans le contexte des dispositions globales en faveur des Etats associés, des dispositions spéciales pour les pays insulaires, notamment l'admission en franchise de la plupart des produits, la stabilisation des recettes d'exportation (STABEX et SYSMIN) et la promotion des investissements. En fait, calculées par habitant et en pourcentage du PNB, les compensations du STABEX au cours de la période 1975-1983 sont essentiellement allées à cinq petits pays en développement insulaires: Dominique, Kiribati, Tonga, Samoa et Vanuatu 23/. En outre, la Convention de Lomé prévoit des dispositions commerciales particulièrement favorables pour trois produits d'une importance toute spéciale pour les pays en développement insulaires: le rhum, le sucre et la banane.

#### Accords en faveur de la sous-région des Caraibes

39. Les autres accords qui sont d'une importance particulière pour de nombreuses îles des Caraibes sont la Caribbean Basin Initiative (CBI) des Etats-Unis d'Amérique et le nouveau programme d'importations préférentielles avec le Canada, dénommé CARIBCAN 24/. La loi intitulée "Caribbean Basin Economic Recovery Act (CBI)" (la loi relative au redressement économique de la région des Caraibes), qui est entrée en vigueur en 1984, prévoit notamment une admission en franchise aux Etats-Unis de certains produits en provenance des 22 pays des Caraibes bénéficiaires, dont 16 sont des îles. Toutefois, la CBI n'a pas encore fait ses preuves. Les importations de produits non pétroliers des Etats-Unis en provenance des pays bénéficiaires de la CBI ont augmenté d'environ 6 % entre 1984 et 1986, tandis que les importations en franchise ont diminué, passant de 577,7 millions de dollars en 1984 à 497,6 millions de dollars en 1985, puis sont remontées à 689,8 millions de dollars en 1986 25/. Les contingents d'exportation de sucre des Caraibes vers les Etats-Unis ont été également nettement réduits depuis 1983, réduction qui a touché la Barbade, la Jamaique, Saint-Kitts-et-Nevis et la Trinité-et-Tobago. En tout état de cause, il convient de noter que nombre des produits que les îles peuvent exporter vers les Etats-Unis, notamment les vêtements, l'huile, les chaussures, les articles en cuir et les conserves de thon,

ne bénéficient pas de l'admission en franchise prévue par la CBI, et que nombre de petites îles ont beaucoup de mal à respecter les critères d'origine.

40. Si l'on en croit un observateur bien placé, la CBI, en dépit de ses bonnes intentions, "n'a pas réussi à atteindre [son] objectif", ou du moins pas encore. Au début de l'année 1988, le Congrès des Etats-Unis a été saisi d'un projet de loi (projet de loi Gibbons-Pickle), qui, s'il était adopté, permettrait d'étendre le champ d'application de la CBI, d'en prolonger la durée et d'en faire un instrument plus efficace pour aider les pays en développement des Caraibes. L'intérêt particulier de ce projet de loi est qu'il envisage un abaissement du critère de valeur ajoutée requis pour que les petites îles des Caraibes puissent bénéficier de la CBI.

#### Accord de coopération économique et commerciale régionale du Pacifique Sud

41. En 1980, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont signé avec les pays en développement insulaires du Pacifique l'Accord de coopération économique et commerciale régionale du Pacifique Sud (SPARTECA). En accordant, sur une base non réciproque, un accès préférentiel aux produits des îles, le SPARTECA vise à réduire les grands déséquilibres commerciaux entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, d'une part, et les îles du Pacifique, de l'autre. Tout comme dans le cas de la CBI, plusieurs articles présentant un intérêt particulier pour les îles figuraient au nombre de ceux dont l'échange était limité ou interdit et les effets du SPARTECA au cours des cinq premières années ont été décevants. Toutefois, au cours des deux années suivantes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont convenues d'alléger les restrictions frappant l'entrée de certains produits, notamment des produits sensibles comme l'habillement, les chaussures et les jus de fruits. Il n'empêche cependant que les critères d'origine (50 % de valeur ajoutée, dont 25 % d'importations en provenance d'Australie et/ou de Nouvelle-Zélande) sont difficiles à remplir, en particulier pour les plus petits pays en développement insulaires dépourvus de ressources, si bien qu'on a reproché au SPARTECA d'avantager surtout les pays déjà prospères 27/.

#### Promotion des échanges et des investissements

42. Ces accords spéciaux de commerce ont été accompagnés d'un soutien concret visant à permettre aux pays en développement insulaires d'agir en collaboration avec les institutions et les systèmes de commercialisation des pays développés. C'est un tel soutien qu'apportent, par exemple, la Developing Countries Liaison Unit en Nouvelle-Zélande et la South Pacific Trade Commission à Sydney, en Australie. En étroite liaison avec ces accords spéciaux, un soutien est également fourni pour les activités de promotion des investissements. Les pays en développement insulaires en bénéficient déjà dans le cadre d'accords avec les Etats-Unis (CBI), l'Australie (joint venture scheme), et la Nouvelle-Zélande (Pacific Islands Investment Development scheme), ainsi qu'au titre de la Convention de Lomé (par l'intermédiaire du Centre pour le développement de l'industrie).

#### d) Rôle du tourisme et des services

43. Une des caractéristiques des pays en développement insulaires, qui est particulièrement frappante chez la plupart des petites îles, est le rôle important

/...

A/43/513 Français Page 16

0.3

des services dans l'économie en général et dans la structure des exportations en particulier. Ainsi, la part des services dans le PIB est nettement plus élevée que dans les autres pays en développement (voir plus loin annexe 1, tableau 2). En fait, les recettes fournies par les services sont plus importantes que les exportations de marchandises dans 15 des 31 pays en développement insulaires pour lesquels des données sont disponibles (voir plus loin, annexe 1, tableau 3).

#### Tourisme

- 44. Le tourisme est la principale branche des services associée aux pays en développement insulaires. Il s'est rapidement développé et occupe à présent une part importante, voire dominante, dans l'économie de la plupart des pays en développement insulaires. Ainsi, à Antigua-et-Barbuda, à Chypre, aux Bahamas, à la Barbade, à la Grenade, aux Maldives, aux Seychelles et à Vanuatu, les recettes du tourisme ont été, en 1986, supérieures aux recettes provenant des exportations de marchandises (<u>ibid</u>.). C'est aussi presque certainement le cas de plusieurs autres îles, notamment Anguilla, les îles Vierges britanniques, les Bermudes, les îles Caimanes, Montserrat, les îles Turques et Caiques et les îles Vierges américaines, pour lesquelles on ne dispose pas de données.
- 45. Le tourisme est un secteur hautement compétitif, mais, fait remarquable, il reste dans l'ensemble à l'abri des récessions, et, contrairement aux marchandises, n'est généralement pas soumis aux mesures protectionnistes de la part des pays dont sont originaires les touristes. Ainsi, il ressort des données fournies par les Caraibes (voir annexe II), qu'à quelques exceptions près, les dépenses des touristes dans l'ensemble des îles des Caraibes ont régulièrement augmenté d'une année à l'autre entre 1980 et 1986.
- 46. Le tourisme suscite des sentiments mêlés. On lui reproche plusieurs défauts (instabilité, avantages économiques nets incertains, effets négatifs sur les plans culturel et écologique), mais même des îles qui avaient précédemment des réserves à son égard (Maldives, Samoa, Tonga) sont revenues sur leurs positions. Il convient de noter que les îles qui dépendent le plus du tourisme (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Bermudes et Chypre) sont celles qui ont le revenu par habitant le plus élevé, alors que les îles où le tourisme occupe une place peu importante, notamment le Cap-Vert, les Comores, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe et Tuvalu, sont parmi les pays en développement insulaires les plus pauvres.

#### Services financiers

47. Plusieurs pays en développement insulaires ont réussi à offrir toute une gamme de services financiers, parfois en association avec le tourisme. L'exemple le plus frappant en est les îles Carmanes. En 1986, près de 18 000 sociétés y avaient leur siège social - soit plus du double de la population adulte - et quelque 7 % de l'ensemble des échanges en eurodollars étaient effectués à travers ce centre financier. Les Bermudes sont le numéro un mondial dans le domaine de l'assurance captive 28/. A part les Bahamas et les Antilles néerlandaises, d'autres îles des Cararbes, notamment la Barbade, Anguilla (50 banques offshore en 1986), Montserrat (30 banques offshore en 1986), les îles Turques et Carques (4 300 sociétés y ont leur siège social, dont 20 banques en 1984), sont plus récemment devenues des centres financiers internationaux. Bahrein, Vanuatu, Nauru, Tonga et les îles Cook

ont également créé des centres bancaires offshore, quoique dans la région des Caraibes seulement, et Maurice et Samoa ont annoncé leur décision d'en faire autant. Une autre activité du même ordre est l'octroi de la libre immatriculation des navires (pavillons de complaisance), notamment par les Bahamas, les Bermudes, Chypre, les Antilles néerlandaises et Vanuatu.

48. La mise en place de services offshore de ce type est plus aisée dans les petites îles ou dans d'autres petits pays, car il y est plus facile de fixer les incitations d'ordre fiscal de manière à ne pas affecter l'assiette de l'impôt local. Toutefois, la croissance des centres offshore liés au marché des Etats-Unis est incertaine. En effet, plusieurs d'entre eux (Bahamas, Barbade, îles Caimanes) ont dû conclure avec les Etats-Unis des traités d'assistance mutuelle selon lesquels les autorités de ce pays ont accès aux comptes bancaires dans certaines circonstances. Par ailleurs, depuis 1981, les Etats-Unis ont mis en place sur leur territoire des centres bancaires internationaux (des services distincts des banques américaines), qui peuvent offrir quasiment les mêmes avantages que les banques offshore. De même, depuis 1987, les avantages fiscaux dont jouissaient les sociétés d'assurance captives des Etats-Unis à l'étranger ont beaucoup diminué. Dans le cas des services offshore pour la Communauté économique européenne, les pays en développement insulaires doivent faire face à la concurrence d'autres centres offshore bien établis.

#### Autres services

- 49. Une nouvelle activité qui progresse rapidement dans plusieurs pays en développement insulaires des Caraibes (notamment les Bahamas, la Barbade, la République dominicaine, la Grenade, la Jamaique, Montserrat et Saint-Kitts-et-Nevis) concerne le traitement de l'information, en particulier le stockage de données. Cette activité doit son développement au fort taux d'alphabétisation qui prévaut dans nombre de pays en développement insulaires, qui, en ce domaine, sont mieux lotis que nombre d'autres pays en développement.
- 50. Un certain nombre d'îles des Caraibes, notamment la Grenade, Saint-Vincent-et-Grenadines et Montserrat, ont attiré des écoles de médecine "offshore". La philatélie, principale source de devises et d'emplois à Tuvalu, est une autre branche des services qui occupe une place importante dans plusieurs pays en développement insulaires. Enfin, dans la catégorie des services, il convient de mentionner les revenus qu'un certain nombre de petites îles, dont la situation géographique présente une importance stratégique, retirent de la fourniture de services logistiques tels que des installations de localisation des satellites ou d'observation météorologique, de transbordement de produits de la pêche et de pétrole, et de réapprovisionnement des avions en carburant (par exemple, le Cap-Vert).
- 51. De telles branches d'activité ne correspondent pas aux notions de "croissance autonome" ou de "développement intégré", et pourraient paraître marginales selon les normes internationales, mais dans plusieurs petits pays en développement insulaires, elles occupent souvent une place importante dans l'économie.

## e) Ressources marines et sous-marines 29/

52. Toutes les îles ont en commun de pouvoir exploiter les ressources de la mer qui les entoure. Comme la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer leur en donne le droit, nombre de pays en développement insulaires ont acquis de vastes Zones économiques (ZEE), dont la superficie est souvent des milliers de fois supérieure à la leur. Cela est particulièrement vrai dans les océans Pacifique et Indien; en revanche, dans les Caraibes orientales et en Méditérranée, où les îles sont plus proches les unes des autres et moins éloignées des Etats côtiers, ces zones sont souvent beaucoup moins étendues. Cependant, les avantages qu'en retirent les pays en développement insulaires sont aujourd'hui plus théoriques que réels. En effet, l'exploitation des ressources des zones économiques exclusives s'est surtout limitée à la pêche extensive.

#### Pêche

- 53. Contrairement à une idée très répandue, les eaux qui entourent la plupart des pays en développement insulaires sont parmi les moins poissonneuses du monde. Du fait que la plupart des îles ont une faible superficie, le ruissellement riche en éléments nutritifs est limité, voire, dans le cas des îles pauvres en formations coralliennes, inexistant. Les eaux profondes au large de la majorité des pays en développement insulaires ne présentent pas les caractéristiques naturelles propices aux poissons, notamment les fonds sous-marins que recherchent les poissons non migrateurs. Aussi, la pêche est-elle limitée à l'exploitation des espèces hautement migratoires, principalement le thon, ou des ressources que renferment les récifs coralliens.
- 54. Le potentiel de la pêche dans les récifs et de la thalassoculture, notamment la culture d'espèces d'algues de haute valeur et de poissons appâts, n'a pas encore été pleinement exploité dans les principales régions insulaire du monde. Avec l'aide d'organismes internacionaux, les gouvernements de plusieurs pays en développement insulaires ont mis en oeuvre des programmes visant à exploiter les ressources halieutiques de manière plus efficace en essayant de transformer le secteur traditionnel en activité commerciale moderne 30/. Cependant, comme dans les autres pays en développement, une telle entreprise s'est révélée plus ardue que prévue et nombre d'efforts se sont soldés par des échecs coûteux. En fait, nombre de pays en développement insulaires sont de très grands consommateurs de conserves de poisson importé.
- 55. Parce que la pêche moderne en eaux profondes est à forte intensité de capital et d'énergie et qu'elle nécessite des installations terrestres et des compétences techniques poussées, la plupart des pays en développement insulaires sont absents de ce secteur.
- 56. Ils ont plutôt opté pour la location de certaines parties de leurs zones économiques exclusives. A cet effet, des pays en développement insulaires, ont seuls ou en groupe, conclu des accords avec des pays intéressés, dont les flottes de pêche ont ainsi accès à leurs zones économiques exclusives respectives. L'accord de pêche le plus général concernant les pays en développement insulaires est à ce jour le Tuna Fishing Agreement, signé en avril 1987 entre les Etats-Unis d'Amérique et les Etats membres de la South Pacific Forum Fishery Agency. On peut

trouver d'autres exemples d'accords de pêche aux Comores, à Sao Tomé-et-Principe et aux Seychelles. Toutefois, la surveillance effective des zones économiques exclusives pose un problème à la plupart des petits pays en développement insulaires.

#### Ressources marines non biologiques

- 57. Les pays en développement insulaires ne figurent pas parmi les principaux producteurs de minéraux et d'autres ressources non biologiques provenant des fonds et des sous-sols de leurs zones économiques exclusives. L'exploitation de ces ressources dans les pays en développement insulaires se limite généralement à l'extraction de sable et de gravier sur la côte, à l'extraction de sel et à l'exploitation minière des récifs de corail. L'extraction des ressources minérales sous-marines requiert d'importants investissements, qui sont de toute évidence hors de la portée de la plupart des pays en développement insulaires. Plutôt que la mise en place d'industries extractives nationales, l'octroi de concessions minières, à l'instar des accords sur les droits de pêche, va vraisemblablement se révéler le principal avantage que les pays en développement insulaires retireront des ressources minières de leurs zones économiques exclusives. Dans la pratique, il n'est guère de pays en développement insulaires qui puisse espérer, dans l'avenir immédiat, retirer des avantages économiques directs de l'exploitation des ressources minérales sous-marines. De même, on n'a pas encore découvert des réserves offshore d'hydrocarbures en quantité suffisante.
- 58. En ce qui concerne les ressources énergétiques marines renouvelables (énergie marémotrice, énergie houlomotrice, conversion de l'énergie du gradient de salinité, biomasse marine et conversion de l'énergie thermique des mers), les travaux de recherche et de mise en valeur sont résolument orientés vers les applications dans les pays développés. Il semble que les systèmes d'exploitation de l'énergie marine, lorsqu'ils deviendront opérationnels, seront gigantesques, complexes et très coûteux. Ils sont à l'opposé des besoins des pays en développement insulaires, en particulier des plus petits.

#### 3. Problèmes humains et institutionnels

59. Les pays en développement insulaires rencontrent un certain nombre de problèmes d'ordre humain, administratif et institutionnel. Ceux-ci sont pour la plupart liés à la faiblesse de leur population et de leur revenu national, mais ils sont encore plus aigus dans les Etats archipels 31/. Même les plus grands parmi les pays insulaires en développement, tels que l'Indonésie et les Philippines se heurtent à des difficultés particulières pour administrer des îles dispersées, ayant des cultures différentes et une population clairsemée.

#### a) <u>Pénurie de main-d'oeuvre</u>

60. Certains problèmes rencontrés en matière de main-d'oeuvre et d'administration sont dus à la faiblesse de la population de la plupart des pays insulaires en développement. Même s'ils peuvent financer toute la gamme des services gouvernementaux - charge particulièrement lourde dans le cas des petits Etats indépendants - la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée constitue un problème que l'on retrouve à peu près dans la totalité des petits pays en développement insulaires.

A/43/513 Français Page 20

Certes, le taux d'alphabétisation des adultes y est relativement plus élevé que dans d'autres pays en développement et la main d'oeuvre y fait preuve d'une certaine capacité d'adaptation, mais son niveau de qualification, notamment sur le plan de la gestion et de la direction d'entreprises, est souvent insuffisant pour améliorer la capacité de production et accroître la valeur ajoutée. La planification est particulièrement difficile à cet égard, non seulement du fait des migrations, mais aussi parce que les possibilités de développement dans les petites îles sont souvent concentrées dans des créneaux très étroits sur un marché international spécialisé ou fort complexe concernant des produits ou des services donnés en évolution constante. Cependant, plusieurs de ces pays ont réussi à attirer des entreprises et des techniques de l'extérieur afin de compléter les capacités locales et atteindre ainsi leurs objectifs.

61. Dans les organisations publiques ou privées, la pénurie de main-d'oeuvre, qui est une conséquence du petit nombre d'habitants, se manifeste dans la fragilité de la chaîne de main-d'oeuvre souvent brisée en cas d'absence due à la maladie, à la formation, à l'émigration ou simplement à la participation à des réunions en dehors du pays. On peut relever des phénomènes similaires dans un cadre restreint au sein d'une économie plus vaste, mais il est alors possible de mobiliser des ressources complémentaires. Ce sont principalement ces pénuries de main-d'oeuvre qui expliquent la faiblesse des petits pays en développement insulaires dans des domaines tels que la prise de décisions, les technologies et les relations internationales, domaines où ils ne peuvent atteindre la masse critique.

## Prise de décision

62. La pénurie de main-d'oeuvre de haut niveau ralentit le processus d'élaboration et d'exécution des plans et projets. Souvent, ce processus est entrepris en l'absence de données suffisantes. Dans certains petits pays en développement insulaires, même les données démographiques de base sont insuffisantes. Plusieurs d'entre eux ne sont pas en mesure de tenir une comptabilité nationale ou les comptes de la balance des paiements. Ces lacunes relevées dans les bases de données peuvent accroître considérablement les risques de décisions mal fondées, qu'elles émanent des gouvernements ou des donateurs. Cependant, les erreurs de planification peuvent être beaucoup plus graves pour une petite économie, les ressources disponibles pour les investissements étant concertrées sur un nombre beaucoup plus restreint de projets.

#### Technologies

63. L'assise technologique des pays en développement insulaires est habituellement étroite sur le plan quantitatif et tout aussi faible sur le plan qualitatif – compétences et données d'expérience – et n'a donc pas la masse critique permettant d'absorber les principales innovations technologiques et de répondre aux changements structurels rapides qui surviennent dans le monde entier. Pour cette raison, ces pays sont largement tributaires de l'environnement économique et technologique international pour concevoir et exécuter leurs politiques en matière de développement et de relations commerciales, domaines où leur marge de manoeuvre est relativement étroite. Ils ne disposent ni de l'information ni des compétences nécessaires pour suivre les progrès techniques, étudier les effets structurels de l'évolution technique, évaluer et utiliser les meilleures méthodes et mécanismes de

transfert de technologie au secteur productif. Jusqu'à maintenant, la plupart des initiatives en matière de transfert de technologie aux petits pays en développement isulaires ont été prises à l'extérieur de ces pays qui n'ont pas pu exercer eux-mêmes une action décisive en faveur des transferts de technologie souhaités et du progrès technique interne.

#### Relations internationales et capacité de négociation

64. Enfin, la pénurie de main-d'oeuvre (à laquelle s'ajoutent souvent des difficultés financières) est également à l'origine des problèmes rencontrés par les petits pays en développement insulaires dans leurs relations extérieures. Peu représentés à l'étranger, ils ne participent guère aux réunions et négociations internationales et il leur est difficile de rentrer en contact de façon rapide et efficace avec la communauté des donateurs. Ils ne sont pas bien armés pour traiter sur un pied d'égalité avec les sociétés multinationales et, s'il leur faut attirer les entrepreneurs et investisseurs étrangers, ils doivent veiller à ce que les opérateurs étrangers qui souhaitent mettre sur pied des affaires chez eux ne les utilisent pour couvrir des activités illicites. Des problèmes de cet ordre, déjà difficiles à résoudre dans les Etats relativement importants, le sont encore plus dans de petites îles.

#### b) Autres difficultés institutionnelles

- 65. Les petites îles doivent également faire face à de graves problèmes qui leur sont propres sur le plan de l'élaboration des politiques, de l'administration et de la gestion pour des raisons autres que celles découlant de la pénurie de main-d'oeuvre mentionnée ci-dessus.
- 66. Les liens sociaux et familiaux sont particulièrement forts et, s'ils sont précieux, ils rendent plus difficiles l'élaboration et l'exécution des politiques d'un point de vue purement technique. Certes, de tels problèmes se retrouvent dans tous les pays, mais dans les pays plus importants, il est possible d'y faire face de façon telle que leur impact économique reste limité alors que, dans les très petits pays, cela peut avoir des conséquences institutionnelles directes et des effets négatifs importants sur les activités économiques, ce qui nuit à la compétitivité internationale desdits pays.

#### "Monopoles naturels"

67. Dans la plupart des pays en développement insulaires, notamment les plus petits, on relève une tendance au monopole et à l'oligopole qui est liée au problème des transports. Ainsi, dans le domaine des importations et des exportations, le temps et l'argent nécessaires aux importateurs pour trouver des fournisseurs convenables à l'étranger ainsi que pour assurer l'entreposage spécialisé et fournir des services après vente tendent à décourager les nouveaux venus, tandis que ceux déjà en place sont dans une position favorable pour s'entourer de protections supplémentaires. Les fournisseurs étrangers ou leurs agents locaux, sachant qu'ils disposent d'un marché captif où le consommateur ne peut facilement aller s'approvisionner ailleurs en traversant la frontière, ne sont guère encouragés à consentir des remises. De même, les économies d'échelle sur le plan de l'exploitation et du transport international font que ne peuven, exister

souvent qu'une seule unité de traitement (telle que brasserie ou huilerie) et un tout petit nombre de compagnies d'assurance ou de banques couvrant le marché local (à distinguer des banques off-shore). Que ces monopoles et oligopoles "naturels" soient publics ou privés, de nombreux pays en développement insulaires sont désavantagés parce qu'ils ne sont pas à même de bénéficier de la concurrence 32/Ces pays doivent donc d'une manière générale faire face à des coûts plus élevés et la protection du consommateur y est réduite.

#### c) <u>Institutions rég</u>nales

- 68. La coopération et l'intégration régionale revêtent une importance particulière pour les pays insulaires en développement, car elles comptent parmi les moyens : réduire les problèmes dus à leur petite superficie. Dans les principales régions où se trouvent des îles, plusieurs institutions créées en vue de développer la coopération régionale ont bénéficié d'un appui important des donateurs. Ainsi parmi les principales institutions des Caraibes intéressant les pays en développement insulaires figurent notamment la Communauté des Caraibes, l'Organisation des Etats des Caraibes orientales, la Banque de développement des Caraibes et le Comité de développement et de coopération des Caraibes, et il en existe de nombreuses autres concernant des secteurs particuliers comme la recherche agricole (Institut de recherche et de développement agricoles des Caraibes), l'enseignement supérieur (Université des Indes occidentales), le tourisme (Centre de recherche touristique et de développement ... Caraibes) et le secteur privé (Association de l'industrie et du commerce pour les Caraibes). Dans le Pacifique Sud, il n'y a pas de groupe régional composé uniquement de pays en développement. Pour des raisons historiques, cinq métropoles ont un statut égal à celui des pays en développement insulaires indépendants et autonomes et des territoires au sein de la Commission du Pacifique Sud. Lorsque le Forum du Pacifique Sud a été créé (1971), l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été invitées à se joindre aux pays en développement insulaires participants. Le Forum a mis en place le Bureau de coopération économique du Pacifique Sud et l'Agence des pêcheries du Colloque du Pacifique Sud. De même, dans l'océan Indien, le département français d'outre-mer de la Réunion a été admis à participer, parallèlement aux membres insulaires indépendants, à la Commission de l'océan Indien fondée en 1982. La situation géographique d'autres pays en développement insulaires, tels que Malte, Chypre, Sao Tomé-et-Principe et le Cap-Vert, est telle que la coopération régionale implique dans leur cas la coopération avec les pays continentaux adjacents, tant développés qu'en développement.
- 69. La représentation à l'étranger est un domaine particulier de la coopération entre les îles. Ainsi l'Organisation des Etats des Caraibes orientales a mis en place à Londres et à Ottawa des missions communes représentant quatre des sept Etats membres de l'Organisation et a créé à Washington un service de promotion des investissements dans les Caraibes orientales. Le Commonwealth a quant à lui mis à Few York un bureau à la disposition des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies de neuf petits pays en développement.

#### d) Mouvements migratoires

70. Dans de nombreux pays en développement insulaires, où une partie importante de la population est originaire de l'étranger, l'immigration a commencé dès le

į

XVIIe siècle, mais c'est au cours des 100 dernières années que les mouvements migratoires ont joué un rôle socio-économique important dans ces pays. Les flux migratoires, tant temporaires que permanents, constituent à présent le principal mode de régulation de l'évolution démographique dans la plupart de ces pays.

- 71. Sur le plan international, c'est l'émigration à partir des îles les plus petites qui vient en tête, les principales destinations étant les pays développés anglophones. Dans le Pacifique, les personnes originaires de Tokélaou, Pitcairn, Cook et Nioué et des Samoa américaines vivent dans leur majorité ailleurs que dans leur pays d'origine. En fait, Auckland compte deux fois plus de Niouéens que Nioué même, et plus d'insulaires des îles Cook que chacune de ces îles. Dans les Caraïbes, les insulaires expatriés sont plus nombreux que la population résidente à Anguilla, Saba et Montserrat; il en est peut-être de même dans des pays en développement insulaires relativement plus grands, tels que Saint-Kitts-et-Nevis et la Dominique. On considère que les flux migratoires internationaux à partir des Caraïbes sont les plus importants enregistrés dans le monde depuis la seconde guerre mondiale 33/. Citons encore le cas du Cap-Vert, les Cap-Verdiens étant presque aussi nombreux à l'étranger que dans le pays.
- 72. Les mouvements migratoires, tant permanents que temporaires, ont bénéficié surtout aux particuliers et aussi en général à leur famille et ont eu des effets à la fois positifs et négatifs sur les pays en Jéveloppement insulaires en tant qu'Etats. En effet, les migrations sont toujours sélectives et se traduisent presque toujours pour le pays par une perte de personnes énergiques, qualifiées et faisant preuve d'un esprit novateur, ce qui constitue un handicap pour le développement. Toutefois, et c'est là un aspect positif, l'émigration est compensée par l'envoi de fonds (voir par. 90 et 91 ci-après) et une réduction des pressions causées par le chômage. En fait, non seulement aucun des gouvernements des petits pays en développement insulaires n'a mis en place une politique visant à décourager l'émigration, mais nombre d'entre eux cherchent même à accroître celle-ci.
- 73. Toutefois, la structure des mouvements migratoires dépend plus des conditions dans les pays d'accueil que de celles dans les pays d'origine. Grâce aux liens avec les pays développés, l'émigration à partir de petites îles, telles que les Samoa américaines, Guam, Wallis et Futuna, les îles Cook, et à partir des Antilles françaises et néerlandaises reste stable. Mais tel n'est pas le cas dans la plupart des pays en développement insulaires. Certains pays développés (tels que la Canada pour les Caraïbes, et la Nouvelle-Zélande pour les Tonga) ont des programmes intéressant les travailleurs saisonniers, et l'Australie envisage d'adopter une politique particulière en matière d'immigration pour les petites îles du Pacifique en tant que complément à l'assistance qu'elle leur fournit 34/.

#### e) Problèmes culturels

74. L'éloignement des continents a, au cours de l'histoire, conduit à l'isolement culturel. Les plus petites unités culturelles du monde se rencontrent vraisemblablement dans les petites îles. Des langues et des dialectes insulaires ont survécu du fait de l'isolement passé. Ainsi, à Vanuatu, l'on compte 100 langues, soit plus que dans tout autre pays par habitant. De nombreux pays en développement insulaires ont un type particulier de créole. La survivance de ces

petites sociétés culturelles se traduit par des coûts accrus en matière d'éducation, de culture et de communication, qu'il s'agisse d'élaborer des manuels pour les écoles primaires ou d'exploiter un système national de diffusion.

75. D'autre part, ces caractéristiques culturelles insulaires sont bénéfiques, car elles agissent comme un bouclier contre les modes de consommation inadaptés et les changements trop rapides, renforcent la cohésion sociale et constituent la raison profonde de l'envoi de fonds. En fait, avec l'avènement du tourisme et des moyens de communication modernes, en particulier la télévision par satellite et les magnétoscopes, de nombreux pays en développement insulaires sont exposés aux influences culturelles étrangères et risquent donc de devenir fort dépendants sur la plan culturel, ce qui limiterait leur marge de manoeuvre. En particulier, cela a pour effet d'élever exagérément les espérances - ceci est particulièrement vrai dans les Caralbes -, ce qui limite considérablement les décisions en matière de planification.

#### B. Transfert de ressources extérieures

#### l. Aide

#### Volume de l'aide

76. Les données sur l'aide extérieure aux pays en développement insulaires figurent dans les tableaux 5 et 6 de l'annexe I au présent rapport. Pris globalement, ces pays ont reçu en 1985 légèrement plus d'aide à des conditions libérales par habitant et en pourcentage de leur PNB que la moyenne des autres pays en développement, mais ces données sont fortement influencées par celles correspondant aux deux plus grands pays en développement insulaires : l'Indonésie et les Philippines. Avec 112,1 dollars par habitant, l'aide obtenue par les plus petits d'entre eux est en réalité beaucoup plus importante; elle est près de 10 fois supérieure à la moyenne de celle obtenue par l'ensemble des pays en développement et excède de plus de 5 fois celle reçue par les pays les moins avancés. Ceci s'explique en partie par "l'effet de petit pays" qui tient à ce que les organismes multilatéraux ont généralement pour mandat de fournir de l'aide à tous les pays en développement, quelle que soit leur taille, et les organismes bilatéraux essaient d'en faire de même pour autant de pays en développement que possible. Dans cette optique, une fois que la décision d'octroyer une aide est prise, les besoins concrets de la programmation, de l'exécution et du contrôle font qu'il est nécessaire de consacrer ne serait-ce qu'un minimum de ressources même aux pays les plus petits. Si l'aide à des conditions libérales aux petits pays en développement insulaires est proportionnellement si élevée, c'est aussi en raison des relations historiques particulièrement étroites qu'ils entretiennent avec certains donateurs et de l'intérêt plus grand porté aux pays en développement insulaires dont la situation est perçue comme stratégique. Il y a en outre le fait que de nombreux donateurs reconnaissent les besoins particuliers des petits pays en développement insulaires.

77. Le tableau 6 de l'annexe I ci-après montre qu'entre 1975 et la période allant de 1982 à 1986, le montant en dollars courants de l'aide à des conditions libérales à l'ensemble des pays en développement insulaires a presque doublé et a plus que doublé pour les petits pays. Toutefois, exprimée en dollars et corrigée par

/...

l'indice des prix à l'importation correspondant 35/, cette augmentation était nettement plus faible. Pour l'ensemble des pays en développement insulaires, ce montant est resté pratiquement inchangé entre 1975 et 1982, puis a augmenté d'un peu plus d'un dixième entre 1982 et 1986. Pour ce qui est des petits pays, l'aide à des conditions libérales a augmenté en prix constants de 10 % entre 1975 et 1982 et encore d'un tiers entre 1982 et 1986.

78. S'agissant de l'aide provenant des institutions financières multilatérales, 17 pays en développement insulaires ont droit aux prêts octroyés à des conditions de faveur par le Fonds monétaire international (FMI) et ont accès aux ressources de l'Association internationale de développement (IDA), comme indiqué dans l'annexe III. Ces mécanismes desservent les pays à faible revenu, mais huit pays en développement insulaires, dont le PNB par habitant est supérieur - parfois de beaucoup (il est de plus de 1 000 dollars dans quatre pays des Caraibes orientales) - au seuil fixé pour les autres pays à faible revenu, continuent d'y avoir accès pour le moment 36/. Les représentants des petits pays en développement insulaires se sont souvent plaints de ce que l'un d'entre eux a qualifié "l'utilisation arbitraire du revenu par habitant en tant que principal indicateur du développement" 37/, et ceux des Caraibes orientales, en particulier, s'opposent vigoureusement à une classification qui les exclurait de la liste des pays pouvant accéder aux ressources de l'IDA. De l'avis général, si une telle classification est appliquée, les petits pays en développement ne pourront pas présenter des projets capables de produire les recettes requises pour assurer le service et le remboursement des prêts qu'ils auront contractés aux conditions du marché.

#### Fonds d'affectation spéciale de Tuvalu

Te Fonds d'affectation spéciale de Tuvalu dont la mise en place a été proposée en 1985 et auquel à la fin de 1987 des contributions s'élevant à 27 millions de dollars avaient été versées, constitue une innovation dans le domaine de l'aide à des conditions de faveur. Les ressources de ce fonds, qui proviennent de contributions de plusieurs donateurs, doivent être investies à l'extérieur et le revenu des placements servira à aider Tuvalu à financer ses dépenses publiques renouvelables et à remplacer l'aide budgétaire du Royaume-Uni qui est en train d'être graduellement réduite. Tuvalu est, de l'avis général, un cas extrême : il s'agit d'un pays en développement insulaire dont les ressources locales exploitables sont particulièrement faibles, mais le principe régissant le fonctionnement du Fonds d'affectation spéciale, (conditions entièrement libérales, sécurité à long terme et multilatéralisme) pourrait s'appliquer à d'autres petits pays en développement insulaires dépourvus de ressources.

#### Partage de l'aide extérieure

80. L'un des problèmes que pose l'aide aux pays en développement insulaires tient à la necessité de "partager" l'aide en éléments suffisamment petits pour qu'ils correspondent à la taille de ces pays. L'octroi de montants très faibles pose des difficultés administratives à de nombreux donateurs, encore qu'on ait pu mettre au point des procédures novatrices dans la plupart des cas. Aux Caraibes, l'acheminement de l'aide aux pays en développement insulaires les plus petits est ainsi effectué par le biais de la Banque de développement des Caraibes. Quant à la Banque asiatique de développement, elle aide les pays en développement insulaires

A/43/513 Français Page 26

de la région du Pacifique - dont s'occupe un de ses bureaux - par des prêts multiprojets comprenant un certain nombre de petits éléments; mais même de telles modalités ne permettent pas d'éviter les lourdes tâches administratives que constituent les activités d'évaluation et de contrôle de chaque sous-projet pris séparément.

#### Priorités nationales

81. Vu le rôle important joué par l'aide dans de nombreux pays en développement insulaires, il est peut-être inévitable que les desiderata des organismes donateurs y aient plus de poids que dans d'autres pays en développement. Nombreux sont les exemples où une aide bien intentionnée à un pays en développement insulaire s'est révélée fâcheuse. Ceci peut entraîner un gaspillage de ressources comme ce fut le cas dans un projet à fort coefficient de capital exécuté aux Maldives et dont l'échec a été attribué par le Ministre des affaires étrangères de ce pays au fait qu'on n'avait pas accordé suffisamment d'attention au point de vue de son gouvernement durant le processus d'évaluation 38/. Les gouvernements des pays insulaires sont de plus en plus conscients de ces problèmes et ont, dans un certain nombre de cas, refusé l'équipement dont on leur avait fait don parce que son utilisation aurait entraîné des dépenses renouvelables trop élevées.

#### Désavantages de la dépendance vis-à-vis de certains types d'aide

- 82. Les difficultés et désavantages inhérents à la dépendance vis-à-vis de certains types d'aide ne sauraient être négligées. Une forte dépendance vis-à-vis de l'aide oblige en général le bénéficiaire à utiliser des techniques et des compétences étrangères souvent à un coût excessif. Ceci a pour effet de réduire le pourcentage de la valeur ajoutée dans le pays ou d'augmenter la part en devises de l'investissement, d'où une réduction des possibilités de créer des emplois, et de former des techniciens et des administrateurs au niveau local et d'utiliser les produits nationaux.
- 83. En ce qui concerne l'inadéquation de certains types d'aide, le premier Président de la République des îles Marshall a fait les observations suivantes : "Ils nous font la charité et nous déshumanisent" 39/. Dans le Pacifique Sud, on considère en général qu'"il est plus difficile de définir et d'élaborer des projets appropriés que de trouver des donateurs pour les financer 40/.
- 84. Il ressort de ces considérations qu'il est nécessaire de déterminer et d'évaluer soigneusement le type d'appui extérieur le plus productif, le moins coûteux et le plus favorable au développement de ces pays.

#### Protection contre les chocs

85. Les pays en développement insulaires ont besoin d'être protégés contre les chocs imprévus desquels les plus petits d'entre eux ne sont pas à l'abri. Ceci comprend aussi bien les catastrophes naturelles que la perte de recettes d'exportation en raison de facteurs extérieurs (protectionnisme, modification de lois fiscales de pays développés, chute des transferts privés). Même le changement de la politique d'aide d'un important donateur bilatéral peut être considéré, à cet égard, comme un événement extérieur déstabilisateur.

86. Les mecanismes de la CEE créés dans le cadre de la Convention de Lomé (STABEX et SYSMIN) ainsi que le système COMPEX (qui concerne les Maldives) prévoient des compensations en cas de baisse des exportations de marchandises. Depuis 1979, le Mécanisme de financement compensatoire du FMI a été élargi afin de couvrir aussi la diminution des recettes tirées du tourisme et des transferts des travailleurs. Toutefois, d'autres sources de revenu (recettes provenant des services financiers, la philatélie, la location de zones économiques exclusives, les transferts privés) ne sont pas comprises. Dans la pratique, pour la plupart des pays en développement insulaires, il s'est avéré pratiquement impossible, notamment par manque de données suffisamment fiables, de bénéficier des dispositions du Mécanisme de financement compensatoire pour les baisses de revenu autres que celles touchant les exportations de marchandises.

#### 2. Dette extérieure

- 87. Les données sur l'état de la dette extérieure des pays en développement insulaires pour l'anné 1985 figurent dans les tableaux 4 a) et 4 b) de l'annexe I. Le coefficient dette-PNB des pays en développement insulaires (47,6 %) n'est pas très différent de celui de la moyenne des pays en développement (46,2 %). Celui des petits pays en développement insulaires est quelque peu inférieur (31,8 %). Toutefois, la dette de certains pays en développement insulaires (Comores, Jamaique, Madagascar, Maldives, Iles Salomon, Sao Tomé-et-Principe et Vanuatu) excède leur PNB. Les conditions auxquelles est soumise la dette extérieure des pays en développement insulaires ne sont pas non plus très différentes de celles de l'ensemble des pays en développement (encore qu'elles soient moins libérales que celles accordées aux pays les moins avancés) (voir annexe 1, tableau 4 a), colonne 3). De même, la part de la dette multilatérale dans la dette totale des pays en développement insulaires ne diffère pas significativement de celle des pays en développement (voir annexe I, tableau 4 b), col. 10).
- 88. En 1985, le coefficient moyen du service de la dette pourcentage du montant du service de la dette par rapport à la valeur des exportations de biens et services des pays en développement insulaires était inférieur à celui des autres groupes de pays en développement (voir annexe I, tableau 4 b), col. 13) encore que sur les 49 pays en développement qui ont signé des accords multilatéraux d'allégement de la dette entre 1980 et septembre 1987, cinq (Cuba, la Jamaique, Madagascar, les Philippines et la République dominicaine) soient des pays en développement insulaires 41/. En 1988, trois pays en développement insulaires (les Comores, Madagascar et Sao Tomé-et-Principe) ont été classés par la Banque mondiale parmi les pays à faible revenu lourdement endettés.
- 89. Dans des analyses tout à fait récentes de la situation des petits pays en développement insulaires, les problèmes de la dette ne figurent pas parmi les grandes difficultés rencontrées par ces pays 42/, leur accès limité aux marchés internationaux des capitaux étant, dans un sens, supposé les empêcher de contracter des dettes non concessionnelles. Toutefois, de nombreux petits pays en développement insulaires ont eu ces dernières années de plus en plus recours à des emprunts sur les marchés privés et les dettes de ces pays vis-à-vis de créanciers privés représentaient en 1985 plus de 40 % du total (plus de 50 % pour les plus petits). Bon nombre de ces prêts étaient octroyés pour des périodes relativement courtes en sorte que l'on peut s'attendre à ce qu'un certain nombre de pays en

développement insulaires aient à assurer un lourd service de la dette dans un avenir proche.

#### 3. Transferts

- 90. Les données disponibles (voir annexe I, talbeau 3) indiquent que les transferts privés nets sont excédentaires dans la plupart des petits pays en développement insulaires. Ces transferts sont directement liés à l'émigration. Souvent les donnés sur les transferts vers les pays en développement insulaires ne sont pas disponibles ou sont incomplètement comptabilisées, une partie de ces transferts ayant lieu en dehors des circuits bancaires normaux. Les transferts privés nets excèdent les recettes des exportations de marchandises au Cap-Vert, au Samoa et aux Tonga et représentant plus de la moitié de la valeur des exportations à Antigua-et-Barbuda et à Vanuatu. En revanche, quelques pays en développement insulaires (Bahamas, Bahrein, Antilles néerlandaises) attirent des travailleurs migrants étrangers, qui sont souvent originaires d'autres îles, d'où des transferts vers l'extérieur.
- 91. Dans bon nombre de petits pays en développement insulaires, pour lesquels il n'existe pas de données analogues, les transferts ont une grande importance économique. C'est le cas de Kiribati et de Tuvalu surtout si le revenu des marins travaillant sur des navires étrangers et les recettes provenant de travailleurs migrants installés à Nauru sont pris en compte ainsi que d'Anguilla, des îles Cook, de Nioué et de Tokélaou 43/. En dehors des pays en développement insulaires, les transferts de travailleurs migrants jouent un rôle aussi important dans quelques pays en développement seulement, tels que le Yémen et le Lesotho.

#### III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 44/

- 92. La plupart des pays insulaires en développement sont de petits pays, du point de vue de la population, de la superficie ou du PNB, ou des trois à la fois. Ainsi, les problèmes examinés à la section II ci-dessus se posent souvent plus nettement aux petits pays insulaires en développement, et les recommandations discutées ci-après s'appliquent plus particulièrement à eux. En outre, étant donné leur grande diversité, seules quelques recommandations s'appliquent à tous ces pays.
- 93. Les problèmes propres aux pays insulaires en développement résultent de l'interaction de divers facteurs :
- a) La petite taille de leur économie; leur faible population, leur faible PNB et leur manque de ressources naturelles se traduisent par des économies d'échelle (par exemple : coût élevé par habitant de l'infrastructure, de l'administration publique et de la représentation à l'étranger;
- b) Des caractéristiques géologiques causant souvent diverses difficultés hydrologiques et pédologiques;
- c) Leur situation géographique, l'éloignement et la dispersion de leur territoire, qui entraînent des coûts unitaires élevés des transports et des communications;

- d) La fragilité des écosystèmes et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles sur la totalité ou la plus grande partie de leur territoire;
- e) Une économie très ouverte et dépendante de l'extérieur, comme le montrent la proportion élevée des transactions extérieures dans le PIB et le fait qu'elles sont concentrées sur un petit nombre de produits de base exportés ou de services;
  - f) La faiblesse du potentiel technologique endogène;
- g) L'importance des migrations, en particulier celles de personnes hautement qualifiées;
  - h) Une faible capacité de négociation.
- 94. Ces facteurs, pris isolément, se retrouvent dans un grand nombre de pays en développement, mais beaucoup ou même presque tous sont présents ensemble dans les petits pays insulaires en développement, signifiant pour eux vulnérabilité et dépendance.
- 95. En revanche, certaines caractéristiques communes à beaucoup de pays insulaires en développement ménagent des possibilités de développement, qui devraient être mises à profit. Ce sont en particulier :
- a) La beauté de la nature, la rareté de la flore et de la faune, et un climat agréable;
  - b) Une zone économique exclusive étendue par rapport à la superficie émergée.
- 96. En dépit des limites propres à leur économie, certains petits pays insulaires en développement ont pu mettre en valeur leur potentiel limité et leurs avantages géographiques, et parvenir ainsi à un niveau suffisant de croissance.

### A. Mesures à l'échelon national 45/

97. Malgré la diversité des pays insulaires en développement, les problèmes souvent semblables qui se posent à eux appellent des mesures ayant le même esprit dans certains domaines critiques. Bien qu'il s'agisse souvent de décisions devant être prises à l'échelon national, pour faciliter leur application, il conviendrait d'offrir à ces pays une assistance technique et financière adéquate.

#### 1. Stratégies de développement

- 98. La situation objective de ces pays est telle que le commerce extérieur continuera de jouer dans leur économie un rôle important. Ainsi, les perspectives de développement de la plupart d'entre eux resteront fortement dépendantes de stratégies de développement qui soient à la fois ouvertes vers l'extérieur et compatibles avec leurs objectifs de développement.
- 99. Les pays insulaires en développement devraient également s'efforcer de mieux intégrer leurs structures de production et d'encourager les liaisons sectorielles en amont et en aval. Même dans les plus petits de ces pays, il est indiqué de

renforcer le potentiel productif national et de réduire la dépendance à l'égard des importations dans des domaines aussi essentiels que l'alimentation et la pêche artisanale, de façon à disposer durablement d'un "filet de sécurité" alimentaire; il est indiqué aussi d'accroître la fraction des dépenses touristiques correspondant à une valeur ajoutée d'origine locale.

#### 2. Création des institutions

100. Pour que ces pays prennent en main leur propre développement, ils doivent être mieux à même de prendre eux-mêmes les décisions voulues. Il faut donc s'efforcer d'établir de bonnes bases de données statistiques et de créer les institutions nécessaires.

101. Les pays insulaires en développement doivent eux-mêmes définir les grandes lignes de la politique dans le cadre de laquelle l'assistance extérieure devra être fournie, et renforcer leur capacité d'obtenir et d'acheminer cette aide et de suivre son application conformément à leurs priorités.

#### 3. Mise en valeur des ressources humaines

102. La mise en valeur des ressources humaines et la création d'établissements capables d'assurer durablement une formation et un enseignement professionnels, doivent recevoir une attention prioritaire. Il faut veiller à ce que les spécialistes soient bien employés aux tâches pour lesquelles ils ont été formés, et que l'environnement de travail soit de qualité. Les pays insulaires en développement devraient en outre inciter au retour ceux de leurs nationaux qualifiés qui ont émigré.

# 4. Création d'entreprises et investissements étrangers

103. Les pays insulaires en développement devraient être disposés à saisir toutes les occasions offertes par l'environnement commercial extérieur. A cette fin, ils doivent encourager la création d'entreprises locales, en particulier de petites entreprises. En outre, ils ne doivent rien négliger pour attirer les entrepreneurs, les techniques et les investissements étrangers, pour compléter leur capacité propre d'atteindre leurs objectifs de développement. Il serait indiqué, et même souhaitable dans ce contexte, d'encourager le retour dans leur pays des travailleurs qualifiés qui ont émigré et qui sont souvent à même de devenir entrepreneurs ou de fournir des capitaux.

104. Les pays insulaires en développement devraient formuler et appliquer des politiques appropriées à l'égard des sociétés transnationales. Ces politiques devraient permettre de s'assurer que les sociétés étrangères n'utilisent pas les pays insulaires en développement comme base d'activités illicites. Ils devraient encourager une coopération régionale allant dans ce sens.

# 5. Développement technologique, acquisition et utilisation de la technologie

105. Pour les pays insulaires en développement, en particulier les plus petits, la nécessité de diversifier la production, de s'adapter à l'évolution des marchés et

d'être concurrentiels rend impérative l'application d'une technologie moderne ou améliorée. Ces pays doivent donc tout spécialement s'attacher à développer et à renforcer leurs capacités institutionnelles et techniques à suivre et évaluer les innovations techniques récentes et leurs incidences potentielles sur leurs structures économiques et à utiliser activement les sources et les possibilités diverses de transfert de technologie. A ce sujet, il conviendrait de fournir une assistance technique et financière extérieure et de mettre en place le cadre d'une politique générale internationale qui s'y prête.

#### 6. Alimentation et agriculture

106. Les pays insulaires en développement devraient autant que possible consacrer plus de ressources à la diversification de leur développement agricole. Ils devraient pour cela chercher à améliorer les services de vulgarisation agricole, en ce qui concerne les cultures vivrières et l'élevage, améliorer leur capacité de recherche, en particulier sur les racines et tubercules, étendre l'irrigation, améliorer les structures de commercialisation et organiser en faveur des petits exploitants un crédit agricole décentralisé. Certains de ces pays devraient envisager de refondre leur régime foncier, en évitant cependant de bouleverser les structures traditionnelles. Les pays insulaires en développement devraient s'efforcer de développer les agro-industries et de veiller à ce que les besoins nutritionnels soient mieux satisfaits. La production alimentaire ne doit pas viser seulement l'exportation mais aussi la consommation intérieure.

#### 7. Pêcheries

107. Les pays insulaires en développement devraient tirer un meilleur parti de leurs ressources halieutiques, et il leur faut pour cela investir davantage dans le développement des pêcheries. En particulier, la zone économique exclusive de ces pays devrait être exploitée de façon plus rationnelle et sa surveillance être mieux assurée. L'industrie de la pêche devrait être développée avec plus de vigueur. La mariculture semble également bien adaptée aux pays insulaires en développement.

#### 8. Services

108. Les pays insulaires en développement doivent explorer les possibilités offertes par un modèle de développement fondé sur les services et, à cet effet, élaborer une stratégie nationale.

#### 9. Equipement

109. Le développement des pays insulaires repose de façon critique sur la qualité et le coût de leurs équipements, en particulier ceux qui les relient au reste du monde : moyens de transport aériens et maritimes, télécommunications locales et internationales, mais aussi services publics de distribution (eau et électricité). Dans ce domaine, les projets dans les pays insulaires en développement, et plus encore dans les petits pays, ne satisfont que rarement aux critères financiers qui leur permettraient d'attirer un financement commercial ou même des fonds d'aide au développement. Etant donné l'importance de l'équipement, le fait que les usines et les installations sont nécessairement d'échelle sub-optimale et la faiblesse du nombre des usagers, il est essentiel que l'assistance extérieure fournie tente de

réduire le coût de l'investissement initial et les coûts de fonctionnement. Les institutions financières internationales comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement, de même que les organisations internationales comme l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation maritime internationale (OMI) et la CNUCED ont à cet égard un rôle bien précis à jouer.

#### 10. Environnement

110. Etant donné la fragilité de l'environnement insulaire, il est essentiel de bien gérer les divers milieux naturels, en particulier les zones côtières. Il faut également veiller d'urgence à la bonne évacuation des eaux usées et à l'élimination des déchets. Dans beaucoup de pays insulaires en développement où la couverture forestière a été considérablement réduite, il faut s'efforcer de reboiser. Dans les pays insulaires à population dense et où la terre manque, la forêt, y compris les nouvelles plantations, doit aider à protéger les bassins versants et à lutter contre l'érosion. Les pays insulaires ont besoin d'une assistance pour assurer la protection d'espèces rares menacées d'extinction. Tous les projets de développement doivent avoir comme caractéristique d'être écologiquement rationnels et il est essentiel de faire bien comprendre aux responsables des secteurs public et privé qu'une bonne gestion de l'environnement peut notablement contribuer au développement économique. Devant le risque d'une élévation du niveau des mers au cours des 50 prochaines années, il est urgent de commencer à repenser l'aménagement des zones côtières.

#### 11. Planification préalable aux catastrophes naturelles

lll. Les pays insulaires en développement devraient chercher à mieux se préparer à l'éventualité de catastrophes naturelles, par des mesures prises aux échelons national et régional. Très vulnérables face aux dégâts très étendus qu'entraînent certains phénomènes naturels ou causés par l'homme, en particulier les effets de l'élévation prévisible du niveau des mers, ces pays devraient chercher à élaborer ou améliorer les mesures voulues, avec le concours de la communauté internationale et en particulier celui du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe.

#### 12. Participation aux travaux des organisations internationales

112. Les pays insulaires en développement devraient prendre les dispositions nécessaires pour participer, éventuellement grâce à une représentation conjointe, aux travaux des organisations internationales, notamment à ceux qui sont pour eux d'un intérêt particulier. Les instances internationales appropriées devraient les aider à se donner les moyens de participer aux négociations bilatérales et internationales.

## B. Coopération régionale

113. Les pays insulaires en développement peuvent remédier aux inconvénients de leurs petites dimensions par l'intégration et la coopération économiques régionales. En mettant en commun leurs ressources humaines, financières et naturelles, ils peuvent offrir à leur personnel qualifié un champ d'action plus large, élargir le marché des biens et services marchands, et tirer ainsi parti des économies d'échelle résultant d'un partage de la production. La coopération et

l'intégration économiques régionales peuvent aussi aider à réduire la vulnérabilité des pays insulaires, abaisser les coûts unitaires de la fourniture de certains équipements essentiels et de certains services économiques et sociaux et permettre à ces pays de participer plus efficacement aux négociations internationales. La coopération entre les petits pays insulaires en développement et les pays développés ou en développement plus grands situés dans la même région, peut aussi se révéler bénéfique, en particulier en réduisant l'isolement des premiers.

114. Le renforcement de la coopération régionale entre pays insulaires en développement revêt une importance manifestement essentielle dans plusieurs domaines où la coopération interinsulaire serait très bénéfique : surveillance et mise en valeur des ressources de la mer, réseaux de données, transports maritimes et aériens, télécommunications, secours en cas de catastrophe et planification préalable, enseignement supérieur, préservation de l'identité culturelle, recherche agricole, tourisme, activités bancaires et assurances, obtention et affectation des ressources extérieures, représentation à l'étranger, promotion des investissements et des marchés, financement des crédits à l'exportation et échange de compétences et de personnel qualifié. Les pays insulaires en développement devraient ainsi être encouragés à poursuivre leurs efforts de le pération et, à cet égard, l'appui des donateurs n'a pas fait défaut. A cette fin, des organisations internationales comme l'Unesco, l'OIT, la FAO, l'OACI, l'OMI, le PNUD et la CNUCED devraient jouer un rôle positif en coopérant avec les organisations et institutions régionales compétentes ou en agissant par leur canal, afin de mettre en place et de faire fonctionner des services conjoints ou de réaliser des entreprises communes dans les domaines qui viennent d'être mentionnés.

#### C. Mesures de soutien internationales

#### 1. Assistance financière et technique extérieure

115. La plupart des pays insulaires en développement, sinon tous, bénéficient, ou peuvent bénéficier, de mesures de faveur générales ou particulières dans le domaine du financement et du commerce, qui donnent une expression concrète au soutien international aux efforts de développement des pays en développement ou de certaines catégories d'entre eux (par exemple les pays les moins avancés, les pays de l'Afrique subsaharienne et les pays en développement d'Afrique, des Caralbes et du Pacifique). Néanmoins, la communauté internationale pourrait à bon droit reconnaître le caractère spécifique des pays insulaires en développement, en particulier les petits pays insulaires, et prévoir pour ces pays des mesures spéciales de soutien adaptées à leur situation objective.

116. Comme, dans beaucoup de pays insulaires en développement, les perspectives d'un développement fondé sur la mobilisation et la mise en valeur des ressources nationales sont limitées, il conviendrait, dans la plupart des cas, de maintenir au moins au niveau actuel l'assistance à des conditions de faveur que ces pays ont reçue jusqu'à présent. Cette assistance devrait autant que possible être non liée. Ces pays ne devraient jamais être considérés comme assez mûrs pour cesser d'être admis à bénéficier de cette aide libérale sans que des mécanismes de remplacement aient été mis en place. Le critère déterminant, à cet égard, ne devrait pas être seulement le PNB par habitant, mais aussi l'ensemble des besoins de développement.

- 117. L'aide devrait être apportée dans les domaines les plus divers, qui ne seront pas les mêmes selon le pays insulaire, mais il existe des domaines où elle sera généralement nécessaire, dans l'esprit des mesures nationales exposées à la section A .-dessus. Il faudrait s'assurer que l'assistance extérieure est bien conforme aux priorités nationales des pays insulaires en développement.
- 118. Du fait de la fragilité de la base institutionnelle et de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée qui caractérisent beaucoup de pays insulaires en développement, l'appui international à ces pays en vue du développement institutionnel devra s'inscrire dans une période plus longue que ce qui serait normalement prévu pour d'autres pays.
- 119. Les mécanismes de financement compensatoire conçus, pour remédier à l'amenuisement des recettes d'exportation, devraient prévoir des dispositions adaptées aux petits pays insulaires en développement, de façon à compenser l'effet des chocs extérieurs qui affectent les recettes résultant des transferts privés et des exportations de services, y compris le tourisme, ainsi que pour les dégâts causés par les catastrophes naturelles à la production des marchandises exportées. L'application de ces dispositions particulières supposerait l'amélioration de la collecte des données sur les exportations de services et sur les transferts privés.
- 120. Les donateurs devraient de leur côté mieux coordonner leur aide aux pays insulaires en développement dont la capacité administrative est limitée.

## 2. Commerce international

- i21. Comme les pays insulaires en développement ont vocation à exporter, il est essentiel que leurs exportations aient accès à un marché aussi large que possible. Des conditions commerciales favorables, pareilles à celles qui sont offertes a pais insulaires en développement au titre d'accords comme les Conventions de Loure la Caribbean Basin Initiative, l'Accord de coopération économique et commerciale régionale du Pacifique Sud et le CARIBCAN, devraient être améliorées pour tenir compte des besoins propres aux petits pays insulaires. D'autres dispositifs destinés à faciliter l'accès aux marchés de pays plus grands devraient être envisagés.
- 122. D'une façon générale, les petits pays insulaires en développement encore très peu industrialisés devraient être exemptés de toutes les restrictions au titre du Système généralisé de préférences et de tous les arrangements de commercialisation ordonnée et de limitacion volontaire des exportations. Comme leurs possibilités de créer localement de la valeur ajoutée sont limitées, les critères fondés sur les règles d'origine devraient être assouplis pour les pays les plus petits et les plus mal pourvus de ressources, de façon à permetite l'inclusion d'une proportion plus grande de produits intermédiaires venant de pays tiers dans la fabrication de leurs exportations; il devrait être institué un système de dérogations s'appliquant aux règles considérées comme restrictives pendant une période assez longue pour permettre l'établissement d'une capacité de production et l'obtention de parts de marchés.

123. Les petits pays insulaires en développement méritent d'être aidés dans les efforts qu'ils font pour investir, pour commercialiser leurs produits, et pour tirer parti des divers dispositifs favorables que leur offrent les pays développés.

#### 3. Migrations

124. Si la demande leur en est faito, les pays d'accueil devraient envisager de faciliter les migrations temporaires ou permanentes d'habitants de pays insulaires en développement peu peuplés et dont les perspectives de développement sont particulièrement limitées. Pour ces pays, en effet, l'ouverture des frontières des pays d'accueil à leurs ressortissants peut constituer un complément essentiel de l'aide.

125. Les efforts que font les gouvernements des pays insulaires en développement pour attirer ceux de leurs nationaux qui souhaitent revenir dans leur pays avec des qualifications et des capitaux méritent un soutien international.

#### Notes

<u>l</u>/ Résolutions de l'Assemblée générale 32/185 du 19 décembre 1977, 34/205 du 19 décembre 1979, 35/61 du 5 décembre 1980, 37/206 du 20 décembre 1982 et 39/212 du 18 décembre 1984, et résolutions 111 (V) du 3 juin 1979 et 138 (VI) du 2 juillet 1983 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

- 2/ Le rapport du Groupe d'experts a été publié sous la cote UNCTAD/ST/LDC/9.
- 3/ Le mot "pays" est utilisé ici dans son sens le plus large. Il comprend les entités territoriales composées d'éléments possédant des statuts constitutionnels très divers.
- 4/ La misère n'est pas un trait distinctif des pays en développement insulaires. En 1985, le PNB moyen par habitant des pays en développement insulaires (735 dollars E.-U.) était légèrement inférieur à la moyenne du GNP pour tous les pays en développement (866 dollars E.-U.) mais il était trois fois plus grand que celui des pays les moins avancés. Le PNB moyen par habitant des petits pays en développement insulaires tend à être sensiblement supérieur (moyenne de 3 475 dollars) (voir annexe I, tableau 2). Selon les indicateurs socio-économiques relatifs à l'alphabétisation des adultes, à l'espérance de vie à la naissance et à la mortalité infantile, ces pays tendent à connaître une situation beaucoup plus favorable que celle des pays en développement pris dans leur ensemble (voir annexe I, tableaux l et 2). Toutefois, derrière ces indicateurs relativement positifs se cachent d'importantes différences entre les pays : en effet, neuf d'entre eux (Cap-Vert, Comores, Haiti, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Vanuatu) comptent parmi les pays du monde les plus pauvres et sont classés parmi les pays les moins avancés.

- 5/ Il n'existe pas de définition convenue pour les petits pays. Conformément à la pratique, sont considérés comme petits pays en développement insulaires, dans le présent rapport et dans les tableaux statistiques de l'annexe I, les pays de moins d'un million d'habitants.
- 6/ Les petits pays et les pays insulaires se recouvrent tellement qu'il est souvent difficile de savoir si un phénomène particulier est imputable à l'exiguité du pays ou à son caractère insulaire. Ainsi, sur les 82 pays ou régions de moins d'un million d'habitants qui sont identifiés dans l'Annuaire statistique, 1983/1984 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.85.XVII.1), 63 sont des îles.
- 7/ Cette question a été récemment examinée dans les 20 documents qui ont été présentés à l'Atelier interocéanique sur le développement durable et la gestion environnementale des petites îles, qui s'est tenu à Porto Rico du 3 au 7 novembre 1986 (documents en voie de publication), qui sera désigné ci-après sous le nom d'Atelier interocéanique de Porto Rico.
- 8/ Ainsi, l'arrivée du paludisme à Maurice a décimé un cinquième de la population de la capitale au cours des années 60.
  - 9/ Gorman, M. L., Island Ecology (Londres, Chapman et Hall, 1979).
- 10/ Archer, A. B., Report on Land-based Sources of Pollution in Coastal, Marine and Land Areas of CARICOM States (Organisation panaméricaine de la santé, 1983).
- 11/ Atelier interocéanique de Porto Rico, 1986, Actes, US/Man and the Biosphere Program (Département d'Etat, Washington, D. C.), p. 21.
- $\underline{12}/$  Secrétariat de la CNUCED, en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe "Les conséquences des catastrophes naturelles dans les pays en développement insulaires", 1983 ( $\underline{\text{TD/B/961}}$ ), par. 5.
- 13/ Ainsi, en janvier 1988, des cyclones se sont abattus sur la Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, les îles Salomon, les îles Marshall et Guam. Dans les îles Banks et Torres de Vanuatu, qui comptent une population totale d'environ 5 000 personnes, toutes les habitations ont été détruites et leurs anciens occupants ont dû vivre dans des grottes (Islands Business (février 1988), p. 18).
- 14/ Voir Bell, A., "Prepare now for climate change, scientists warn", ECOS 53 (printemps 1987), p. 18 à 21; et Lewis, J., The Implications of Sea Level Rise for Island and Low-lying Countries (secrétariat du Commonwealth, mars 1988).
  - 15/ Banque centrale des Comores, 1987, XIIe rapport annuel, 1986.
- 16/ CNUCED/PNUD, Small vessels: final report of the regional shipping development project (RLA/79/051; CAR/80/004), 1984, p. 15.
- 17/ Brookfield, H. C., "An approach to islands", communication présentée aux journées d'études interocéaniques (<u>Interoceanic Workshop</u>), Porto Rico, 1986, p. 4.

- 18/ Ministère de la planification et des relations extérieures, Seychelles, East Coast Project, Executive summary, mars 1984.
- 19/ En fait, un certain nombre de pays en développement insulaires ont été organisés à l'origine selon le régime des plantations comptent encore de grandes exploitations, même dans les nombreux cas (dans les Caralbes, à Sao Tomé-et-Principe, au Samoa) où l'Etat en assume désormais la gestion.
- 20/ Dans les Caratbes, on a soutenu que "c'est parce que le régime des plantations n'a pas été transformé en système d'exploitations familiales que l'agriculture n'a que faiblement contribué au développement économique" (B. Persaud, "Agricultural problems of small States with special reference to Commonwealth Caribbean countries, Agricultural Administration and Extension, No 29, 1988, p. 50). Dans d'autres pays en développement insulaires, comme ceux du Pacifique, il existe aussi des obstacles, quoique de nature différente, dus au régime foncier.
- 21/ Il est ainsi énoncé dans le Plan de développement de la Barbade (Barbados Development Plan) pour les années 1983-1987 que "la substitution de productions locales aux importations devient de plus en plus contestée en tant que stratégie primaire de promotion du développement économique. En règle générale, les pays qui ont adhéré trop étroitement à cette politique n'ont réalisé aucun progrès économique notable. Le succès appartient aux pays qui ont suivi des politiques d'ouverture vers l'extérieur mettant l'accent sur le rôle moteur des exportations dans la croissance".
- 22/ Ainsi, les principales exportations de Fidji (sucre et poisson) vont vers le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tandis que les Pays-Bas sont de loin le principal clien de Vanuatu, dont ils ont absorbé 90 % des exportations en 1985 et 60 % en 1986. (Banque centrale de Vanuatu, Quarterly Economic Review (décembre 1986). Inversement, les limites imposées à l'expansion des exportations de vêtements des Maldives ou de Maurice vers les Etats-Unis d'Amérique ne sont pas dues à des problèmes de transport mais à un contingentement des importations.
  - 23/ Banque mondiale, Rapport sur le développement du monde, 1986.
- 24/ La loi CARIBCAN (Projet de loi C-lll visant à abaisser les tarifs douaniers) est entrée en vigueur en juillet 1986 et il est trop tôt pour en évaluer les effets.
- 25/ Voir les documents L/5996 du 6 juin 1986 et L/6146 du 3 avril 1987 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
- 26/ Shearer, H., (Ministre jamaiquain des affaires étrangères) cité dans le Latin American Weekly Report du 24 décembre 1987.
- 27/ Tabai, I., (Président de Kiribati), cité dans <u>Island Business</u> (janvier 1988).

- 28/ Filiales à part entière que des sociétés créent pour assumer leurs risques.
- 29/ Pour l'étude de cette question, voir Dolman, A. J., "The potential contribution of marine resources to sustainable development in small island countries", document établi à l'intention de l'Interoceanic Workshop, Porto Rico, 1986, et <u>ibid., Island developing countries and the development potential of exclusive economic zones, 1985 (UNCTAD/ST/LDC/7).</u>
- 30/ Toutefois, il a parfois été dit que la politique de la plupart des gouvernements en matière de pêches s'est révélée purement symbolique (Walters, H. D., "Fisheries Development in St. Lucia and the Lesser Antilles", The Courier, No 85, 1984).
- 31/ Les dépenses de santé par habitant sont près de trois fois supérieures à Saint-Vincent, un Etat pluri-insulaire, qu'à Sainte-Lucie (Secrétariat du Commonwealth, 1985, Vulnerability: Small States in the Global Society, rapport du Groupe consultatif du Commonwealth, par. 7.14).
- 32/ Cela est moins vrai dans le cas des rares pays en développement insulaires qui ont une frontière commune avec un autre pays; ainsi, certaines industries qui jouissent d'un monopole à Harti (l'industrie sucrière, par exemple) ont été contraintes de fermer ou de procéder à une restructuration en 1987 du fait de la concurrence accrue des importations moins coûteuses, en provenance en particulier de la République dominicaine.
- 33/ Momsen, J. H., "Migration and rural development in the Caribbean", Tijdschrift v. Economische en Sociale Geografie, No 77 (1986), p. 50 à 58.
- 34/ Il est dit dans la conclusion d'une étude récente consacrée à l'assistance de l'Australie que "l'assouplissement des politiques migratoires peut compléter de façon très importante l'assistance, en particulier dans le cas des pays dont les perspectives de développement autonome sont fort limitées et les conditions de vie insuffisantes" (Australian International Development Assistance Bureau, Australia's Relations with the South Pacific (International Development Issues, No 2, Canberra, 1987), p. 20 et 21.
- 35/ Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED en utilisant le coefficient déflateur de l'indice des prix à l'importation des pays concernés.
- 36/ Il n'est toutefois pas certain que l'admissibilité débouche sur un accès effectif. "Le seuil d'admissibilité fixé pour l'obtention de crédits de l'IDA est un PNB par habitant de 835 dollars (1986) au 31 juillet 1987". (Ce seuil était auparavant fixé à 790 dollars, mais dans la pratique, aucun pays dont le PNB par habitant était supérieur à 550 dollars n'a reçu de crédit de l'IDA en 1986). Organisation de coopération et de développement économiques, Coopération pour le développement, Rapport de 1987 (Paris, 1988), p. 124.
- 37/ Bune P., (Ambassadeur de Fidji auprès de la Communauté économique européenne), "Vulnerability of small island States: the case of the South Pacific region and Fiji", The Courier, No 104 (juillet-août 1987), p. 86.

- 38/ Jameel, F., "Appropriate technical assistance to small island States", in Small Island States Aid Problems and Practicalities (VSO/Royal Commonwealth Society, London 1987), p. 49.
  - 39/ International Herald Tribune, 25 avril 1984, p. 22.
- 40/ Cole, R. V., "Financing development in the South Pacific", communication présentée au Colloque atelier sur les stratégies de développement nationales pour les pays du Pacifique Sud membres de la Banque asiatique de développement, tenu à Auckland, du 5 au 7 août 1987, p. 12.
- $\underline{41}$ / Banque mondiale, World Debt Tables (tableaux de la dette mondiale), 1988, tableau IV.3.
- 42/ Voir Lestrade, S., "Economic issues affecting the development of small island States: the case of the Caribbean", The Courier, No 104 (juillet-août 1987), p. 80; Siwatibau, S., "External debt in the South Pacific", The Courier, No 97 (mai-juin 1986), p. 76.
- 43/ Dans certains petits pays insulaires du Pacifique, le rôle des transferts est si important que leur économie a été qualifiée "d'économie de transferts de travailleurs migrants, d'aide et de bureaucratie (MIRAB)" (Bertram, I. G., et Watters, R. F., "The MIRAB economy in South Pacific microstates", Pacific Viewpoint, No 27 (1985), p. 47 à 59.
- 44/ Elles s'inspirent des conclusions et recommandations d'un groupe d'experts sur les pays insulaires en développement, réuni par le Secrétaire général de la CNUCED à Malte, les 24 et 25 mai 1988.
- 45/ Beaucoup de recommandations figurant aux paragraphes 97 à 112 du présent rapport s'appliquent à plusieurs des problèmes examinés à la section II, de sorte qu'il n'y a pas toujours correspondance directe avec les diverses rubriques.

ij

#### ANNEXES

#### Annexe I

# Mode de sélection des pays en développement insulaires inclus dans les tableaux statistiques

- 1. Les pays et territoires énumérés dans les tableaux statistiques [tableaux l à 3, 4 a) et 4 b)] de l'annexe I sont ceux qui sont entièrement entourés d'eau. En outre, les tableaux comprennent la République dominicaine, Haıti, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Brunéi qui, bien qu'ayant une frontière terrestre, sont entièrement situés sur des îles.
- 2. Outre les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, les pays et territoires insulaires énumérés comprennent ceux qui, sans être Membres de l'Organisation, sont membres ou membres associés de l'une de ses commissions régionales et/ou ont bénéficié de l'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ainsi, les Antilles néerlandaises/Aruba, les îles Vierges britanniques et les îles Vierges américaines sont membres associés du Comité de développement et de coopération des Caraibes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraibes (CEPALC); Nauru, Tonga et Tuvalu sont membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); Guam, les îles Cook, Kiribati, Nioué et le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique sont membres associés de la CESAP; et Anguilla, les Bermudes, les îles Caimanes, les îles Turques et Caiques, Montserrat et Tokélaou bénéficient d'une assistance au titre des projets par pays du PNUD, comme cela est indiqué dans le répertoire des projets approuvés du PNUD en date du 30 septembre 1986.

<u>Tableau 1</u> Pays en développement insulaires : données géographiques et sociales, 1985

Philippines 5 Sri Lanka 1 Cuba 1 Cuba 1 Madagascar Haiti République dominicaine Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jama'que Trinité-et-Tobago	3 393 3 378 5 837 9 995 5 585 5 243 3 511 2 559 2 336 4 185 0 050 6 91 6 6 92 4 4 4 4 4 3 2 3 8 3 3 2 6 2 2 7 0 2 2 3 0 2 3 1 6 3 2 1 1 8 3 2 1 8 3 3 1 8 3	1 904 569 300 060 65 610 110 865 587 041 27 750 48 734 461 690 10 990 5 130 1 860  18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 620 340 360	86 181 241 91 17 237 128 7 4 367 208 228 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 576 577 9		67,7 89,2 81,7 91,1 61,2 35,0 E/ 68,6 E/ 32,1 82,9 96,1 92,2 79,0 79,0 89,0 58,4 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	55 63 70 75 52 54 64 52 73 73 69 66	125 51 12 16 102 128 75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115 115
Indonésie Philippines Sri Lanka 1 Cupa Madagascar Hafti République dominicaine Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jama'que Trinité-et-Tobago Maurice Population de moins d'un million d'habitants Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucle Grenade Saint-Juncent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbuda Dominique Seychelles Saint-Nikitts-et-Nevis Saint-Kitts-et-Nevis Autres pays et territoires Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats (édérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	1 378 is 817 is	300 000 000 65 610 110 861 587 041 27 750 48 734 461 690 580 10 990 5 130 1 860 14 760 430 580 580 5770 620 4 030 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	181 241 91 17 237 128 7 4 367 208 208 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 577 9		89,2 81,7 91,1 61,2 35,0 68,6 b/ 32,1 92,2 79,0 79,0 89,0 89,0 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	63 70 75 52 54 64 52 73 73 69 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53 70	51 12 16 102 128 75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Philippines Sri Lanka 1 Cupa Madagascar Hafti République dominicaine Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jama'que Trinité-et-Tobago Maurice Population de moins d'un million d'habitants Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats (édérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	1 378 is 817 is	300 000 000 65 610 110 861 587 041 27 750 48 734 461 690 580 10 990 5 130 1 860 14 760 430 580 580 5770 620 4 030 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	181 241 91 17 237 128 7 4 367 208 208 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 577 9		89,2 81,7 91,1 61,2 35,0 68,6 b/ 32,1 92,2 79,0 79,0 89,0 89,0 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	63 70 75 52 54 64 52 73 69 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71	51 12 16 102 128 75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 75 38 14 75 38 14 75 31 15 16 16 17 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18
Sri Lanka Cuba Madagascar Matti République dominicaine Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jama'que Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi narussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	5 837 0 090 0 995 5 585 5 243 1 511 2 559 2 336 1 885 0 050 669 669 444 432 383 327 253 270 253 270 253 2183 163 142 183 183 183 183 183 183 183 183	65 610 110 861 587 041 27 750 48 734 461 690 10 990 5 130 1 860  18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	241 91 17 237 128 7 4 367 208 228 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 57		89,2 81,7 91,1 61,2 35,0 68,6 b/ 32,1 92,2 79,0 79,0 89,0 89,0 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	63 70 75 52 54 64 52 73 69 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71	51 32 16 102 128 75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115 13
Cuba Madagascar HaYti République dominicaine Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jamaïque Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Narussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Sainte-Kitts-et-Nevis Sainte-Kits-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	0 090 0 995 5 995 5 995 5 995 5 995 5 995 6 995	110 861 587 041 27 750 48 734 461 690 580 10 990 5 130 1 860 18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	91 17 237 128 7 4 367 208 228 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 577 9		91,1 61,2 35,0 g/ 68,6 b/ 32,1 82,9 96,1 92,2 79,0 89,0 89,0 89,0 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	75 52 54 64 52 73 69 66 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53	16 102 128 75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Madagascar  Nati  Népublique dominicaine Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jama'que Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Narussalam Bahamas Malitues Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	9 985 5 243 1 511 2 559 2 336 1 885 1	587 041 27 750 48 734 461 690 580 10 990 5 130 1 860 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 2 860 14 760 620	17 237 128 7 4 367 206 228 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 57	1 135 99  66  1 116 167  759 959 96	61,2 35,0 G/ 68,6 E/ 32,1 82,9 96,1 92,2 79,0 79,0 89,0 89,0 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	52 54 64 52 73 73 69 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71	102 128 75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Naïti République dominicaine Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jamaïque Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahreïn Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Narussalam Bahamas Malilves Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	691 691 691 691 691 692 236 236 236 230 253 232 232 232 232 232 231 163 142 130	27 750 48 734 461 690 58 100 10 990 5 130 1 860  18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620 620 620 620 620 620 620 620 620 6	237 128 7 4 367 208 228 539 37 72 175 636 1 125 9 9 593 37 16 576 577 9	1 135 99 66 1 116 167 759 959 96 857	35,0 G/ 68,6 E/ 32,1 82,9 96,1 92,2 79,0 89,0 58,4 79,1 66,5 36,9 99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 89,7	54 64 52 73 69 66 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53	128 75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115 33
Papouasie-Nouvelle-Guinée Singapour Jamaique Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahreïn Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Narussalam Bahamas Malilves Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	511 2 559 2	461 690 580 10 990 5 130 1 860 18 270 9 250 2 170 620 320 4 013 28 450 430 5 770 13 940 2 860 14 760 620	7 4 367 208 228 539 37 72 175 636 1 125 9 59 37 16 576 57		68,6 b/ 32,1 82,9 96,1 92,2 79,0 79,0 89,0 79,1 66,5 36,9 99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	64 52 73 69 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53	75 74 10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115 31
Singapour Jamaïque Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucle Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbuda Dominique Seychelles Saint-Nikitts-et-Nevis Saint-Nikitts-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats (édérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	2 559 2 336 2 336 3 185 3 050 669 444 432 326 270 270 273 232 230 231 231 231 231 231 231 231 231 231 231	580 10 990 5 130 1 860 18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	4 367 208 228 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 577 9		82,9 96,1 92,2 79,0 89,0 58,4 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	73 69 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53 70	10 21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Jama'que Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Bartbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antique-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes Septentrionales Palaos	691 669 669 444 432 326 270 253 232 230 230 163 142	10 990 5 130 1 860  18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 2 860 14 760 620	208 228 539 37 72 175 636 1 125 9 593 37 16 576 577 9	1 135 99  66  1 116 167  759 959 96 857	96,1 92,2 79,0 89,0 89,0 58,4 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	73 69 66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53 70	21 24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Trinité-et-Tobago Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahreïn Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Narussalam Bahamas Malnives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Sainte-Kitts-et-Nevis Sainte-Kitts-et-Nevis Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	691 669 444 432 326 270 273 232 230 183 163 142	5 130 1 860 18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	228 539 37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 57	77 1 183  1 135 99 66 1 116 167 759 959 96 857	92,2 79,0 89,0 58,4 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	69 66 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53	24 28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Maurice  Population de moins d'un million d'habitants  Fidji Chypre Comores Bahreïn Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Auties pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	691 669 444 432 383 326 270 253 232 230 183 163 142 130	1 860  18 270 9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	539  37 72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 577	1 183  1 135 99 66 1 116 167 759 959 96 857	79,0 89,0 89,0 58,4 79,1 66,5 36,9 99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	66 69 74 50 69 72 59 67 73 57 71 53 70	28 21 17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Fidji Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Bartade Brunéi Darussalam Bahamas Malives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	669 444 432 383 326 270 253 232 230 183 163 142 130	9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 57	99  66  1 116 167  759 959 96	79,0 89,0 58,4 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8	74 50 69 72 59 67 73 57 71 53 70	17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Chypre Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	669 444 432 383 326 270 253 232 230 183 163 142 130	9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 57	99  66  1 116 167  759 959 96	89,0 58,4 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	74 50 69 72 59 67 73 57 71 53 70	17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Comores Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brundi Narussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomê-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Kitts-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	669 444 432 383 326 270 253 232 230 183 163 142 130	9 250 2 170 620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	72 175 636 1 125 79 9 593 37 16 576 57	99  66  1 116 167  759 959 96	89,0 58,4 79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	74 50 69 72 59 67 73 57 71 53 70	17 88 32 13 75 38 14 73 26 115
Bahrein Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Autres pays et territoires Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	432 383 326 270 253 232 230 183 163 142 130	620 320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	636 1 125 79 9 593 37 16 576 57	 1 116 167  759 959 96	79,1 66,5 36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	69 72 59 67 73 57 71 53 70	32 13 75 38 14 73 26 115
Malte Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Malnives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Kits-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mailannes septentrionales Palaos	383 326 270 253 232 230 183 163 142	320 4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	1 125 79 9 593 37 16 576 57	66  1 116 167  759 959 96 857	66,5 36,9 	72 59 67 73 57 71 53 70	13 75 38 14 73 26 115
Cap-Vert Iles Salomon Barbade Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbuda Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	326 270 253 232 230 183 163 142	4 030 28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	79 9 593 37 16 576 57 9	1 116 167  759 959 96	36,9  99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	59 67 73 57 71 53 70	75 38 14 73 26 115
Barbade Brundi Narussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucle Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Nominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Kitts-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	270 253 232 230 183 163 142	28 450 430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	9 593 37 16 576 57	1 116 167  759 959 96 857	99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	67 73 57 71 53 70	38 14 73 26 115
Brunéi Darussalam Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Autres pays et territoires Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	232 230 183 163 142 130	430 5 770 13 940 300 2 860 14 760 620	593 37 16 576 57	167 759 959 96 857	99,3 77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	73 57 71 53 70	14 73 26 115 33
Bahamas Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Kitts-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie lles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	230 183 163 142 130	13 940 300 2 860 14 760 620	16 576 57 9	959 96 857	77,8 89,7 82,4 97,8 (52,9)	57 71 53 70	26 115 33
Maldives Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbuda Dominique Seyehelles Saint-Kitts-et-Nevis  Autres pays et territoires Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	183 163 142 130	300 2 860 14 760 620	576 57 9	959 96 857	82,4 97,8 (52,9)	53 70	115 33
Samoa Vanuatu Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	163 142 130	2 860 14 760 620	57 9	96 857	97,8 (52,9)	70	33
Sainte-Lucie Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	142 130	14 760 620	9	857	(52,9)		
Grenade Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis 3. Autres pays et territoires Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos			216				10
Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  B. Autres pays et territoires Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	112	340		9.0	81,7	69	30
Sao Tomé-et-Principe Antiqua-et-Barbudu Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie lles Marshall Mariannes septentrionales Palaos			271	27	97,8	69	30
Antiqua-et-Barbudu  Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	104 97	340 960	321	68	95,6	69	30
Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis  8. Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	80	440	11 180	••	57,4 88.7	48	117
Saint-Kitts-et-Nevis  Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba)  Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall  Mariannes septentrionales Palaos	76	750	96	20	94,1	71 69	26 30
B. Autres pays et territoires  Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba)  Territoire sous tutelle des lles du Pacifique  Etats fédérés de Micronésie  Iles Marshall  Mariannes septentrionales  Palaos	76	280	229	1 349	57,7	47	14
Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	53	360	128	68	97,6	71	26
Territoire sous tutelle des îles du Pacifique Etats fédérés de Micronésie Îles Marshall Mariannes septentrionales Palaos							
Etats fédérés de Micronésie Iles Mariannes Mariannes septentrionales Paloos	190	800	248	••	92,5	72	26
lles Marshall Mariannes septentrionales Palaos	156	1 854	80	(6 200) <u>d</u> /	• •	38	38
Mariannes septentrionales Palaos	88 35	700 181	125 193	••	• •	••	• •
	20	471	42	••	••		••
	13	497	26	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	::	•••	••
Tonga	130	541	240		(96,4)		7
Iles Vierges américaines	109 105	700 342	151 307	596	99,6	70	16
Bermudes	79	50	1 160	422	(90,0) 98,4	74	22 11
Arupa	64	193	331	***	,0,4		11
Kiribati	64	710	86	3 550	90,1	68	38
lles Cook Iles Caïmanes	23	230	100	(1 830)	91,8	70	36
Montserrat	20 14	259 100	77 140	124	91,8	::	11
Iles Vierges britanniques	13	153	85	34 268	96,6 (90,0)	71	26 12
Nauru	8	20	150	411	(>0,0)	6B	38
Iles Turques et Caïques	В	430	19	342	(98,1)	••	24
Tuvalu Anguilla	8 7	160	50	857		••	38
Nioué	3	96 259	73 11	17 (390)	• •	••	34
Tokélaou	2 <u>a</u> /	10	200	290	••	••	'i
nsemble des pays en développement insulaires 283	457	3 638 831	77		82,9 g/	65 <u>e</u> ⊬	42 <u>e</u> /
	105	114 016	44	•••	85,2 0/	65 <u>6</u> /	37 <u>€</u> /
ays les moins avancés 133 nsemble des pays en développement 2 582	305	1 443 240 024	24		32,0	46	139

Source: Secrétariat de la CNUCED, sur la base des decuments suivants : Annuaire démographique des Nations Unies, 1985; Banque mondiale, Atlas de la Banque mondiale, 1987; Banque mondiale, Social Indicators of Development, 1986; Banque mondiale, Bappert sur le dévelopment dans le monde 1987; Secrétariat du Commonwalth, Basic Statistical Data on Selected Countries (necesses pas qui ont une population de moins d'un million d'habitants), 1987; CNUCED, Manuel de Statistiques du commerce international et du développement, Supplément 1986; et d'autres sources internationales et nationales.

a/ Données de 1980,

b/ Données de 1981.

g∕ Données de 1982.

<sup>₫/</sup> Y comptis Guam.

e/ Mayenne non pondérée.

 $<sup>\</sup>underline{\mathbf{f}}/$  Petits pays on développement inculaires agant une population de moins d'un million d'habitants.

<u>Tableau 2</u>
Pays en développement insulaires : indicateurs économiques, 1985

	PNB (	aux prix du mar	ché)			
ays ou territoire	Total (en millions de dollars)	Par habitant (en dollars)	Taux de croissance annuelle par habitant, 1973-1985		n sectorielle pourcentage) Industrie	
. Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies						
Population d'un million d'habitants ou plus						
Indonésie	86 590	530	4,0	24	36	41
Philippines Sri Lanka	32 650 5 980	600 370	1,2	27 27	32 26	41
Cuba	20 200 h/	2 050 h/	3,3	10 d/	35 d/	46 46 <u>d</u> /
Madagascar	2 510	250 <u>II</u> /	-3,5	42	16	42
Haïti	1 900	330	0,8	(32) d/	(17) d/	••
République dominicaine	5 050	810	0,5	15	31	53
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 470	710	-1,2	34 <u>d</u> /	27 <u>d</u> /	39 <u>a</u> /
Singapour	18 970	7 420	6,5	1	37	62
Jamaïque	2 090 7 140	940 6 010	-3,5	6	36	58
Trinité-et-Tobago Maurice	1 110	1 070	2,0 1,8	3 15	44 29	53 56
	1 110	1 0/0	1,6	13	2.7	30
Population de moins d'un million d'habitants						
Fidji	1 190	1 700	1,0	20 <u>d</u> /	19 <u>d</u> /	61 <u>a</u> /
Chypre	2 650	3 790	••	9 <u>a</u> /	29 <u>a</u> /	62 <u>d</u> /
Comores	110	280	1,3	50 <u>a</u> /	14 <u>d</u> /	36 <u>a</u> /
Bahreïn	4 040	9 560	0,8	1 <u>c</u> /	41 c/	58 <u>c</u> /
Malte	1 190 140	3 300	6,7	4 <u>d</u> /	37 <u>a</u> /	59 <u>d</u> /
Cap-Vert Iles Salomon	140	430 510	4,9 9,4	23 <u>d</u> /	29 <u>a</u> /	48 <u>a</u> /
Barbade	1 180	4 680	1,5	6 d/	20 d/	72 d/
Brunéi Darussalam	3 940	17 580	-1,2	1 <u>d</u> /	73 d/	26 d/
Bahamas	1 670	7 150	1,9	4	14	82 <u>u</u> /
Maldives	50	290	3,3	29 d/	14 d/	57 d/
Samoa	110	660	2,7	45 d/	11 d/	44 d/
Vanuatu	(125) <u>i</u> /	880 <u>i</u> /		20 b/	15 <u>b</u> /	65 <u>b</u> /
Sainte-Lucie	160	1 210	2,9	12 <u>d</u> /	19 <u>a</u> /	69 <u>d</u> /
Grenade	90	970	1,5	29 <u>a</u> /	15 <u>a</u> /	56 <u>a</u> /
Saint-Vincent-et-Grenadines	100	840	2,3	4 <u>d</u> /	20 <u>d</u> /	66 <u>a</u> /
Sao Tomé-et-Principe Antigua-et-Barbuda	30 160	310 2 030	1,0	28 b/	6 b/	66 <u>b</u> / 79 b/
Dominique	90	798 h/	2,9 2,8	6 <u>b</u> / 19 d/	15 <u>b</u> / 17 <u>d</u> /	36 d/
Seychelles	140 d/	1 842 .	3,1	7 d/	16 d/	77 a/
Saint-Kitts-et-Nevis	70	1 520	3,3	11 <u>a</u> /	21 <u>d</u> /	68 <u>a</u> /
Autres pays et territoires						
Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba)	1 450 d/	6 220 d/	6,2 <u>f</u> /	1 a/ f/	32 <u>a</u> / <u>f</u> /	67 a/
Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique	160 <u>d</u> /	1 035 <u>c</u> /				
Guam	670	5 470	-4,4	••	••	••
Tonga	70	730	6,4	42 <u>d</u> /	9 <u>d</u> /	49 <u>d</u> /
Iles Vierges américaines	1 030 <u>e</u> /	9 280	0,3	••	• •	••
Bermudes Aruba	1 030	13 070	0,7	••	••	••
Kiribati	 30 e/ d/	450 e/ d/	-12.0	37 d/	2 d/	••
Iles Cook	21 5/	1 170 6/	-12,0	17 <u>a</u> /	10 <u>a</u> /	73 a/
Iles Caïmanes	86 e/ d/	5 760 e/ d/	••	••	=	
Montserrat	30 <u>a</u> /	2 780 d/	5,1	4 <u>b</u> /	18 <u>b</u> /	78 <u>d</u> /
Iles Vierges britanniques			••			
Nauru	(100)	(13 000)	••	••	••	••
Iles Turques et Caïques	·· ,	••	• •	::	••	••
Tuvalu	5 <u>a</u> /	245	••	11	2	• •
Anguilla Nioué	(7,0)	1 000 <u>d</u> /	• •	••	••	••
Tokélaou	(4)	(1 550)	••	••	••	••
semble des pays en développement insulaires	208 551	735	••	18 j/	23 <u>j</u> /	56 j/
tits pays en développement insulaires k'	21 911	3 475	••	17 j/	20 <u>i</u> /	59 j/
ys les moins avancés	71 728 <u>e</u> /	215 <u>e</u> /	0,1 <u>e</u> /	45	8	(47)
semble des pays en développement	2 187 568	866	0,7 <u>q</u> /	(20) <u>c</u> /	32 <u>c</u> /	45 c/

(Voir notes page suivante)

#### (Notes du tableau 2)

Source: Secrétariat de la CNUCED, sur la base des documents suivants: Banque mondiale, Atlas de la Banque mondiale, 1987; Banque mondiale, Social Indicators of Development, 1986; Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1987; CNUCED, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, Supplément 1986; Secrétariat du Commonwealth, Basic Statistical Data on Selected Countries (concerne les pays qui ont une population de moins d'un million d'habitants), 1987; et d'autres sources internationales et nationales.

- a/ Données de 1981.
- b/ Données de 1982.
- c/ Données de 1983.
- d/ Données de 1984.
- e/ PIB.
- f/ Y compris Aruba.
- g/ 1975-1984.
- $\underline{h}/$  Produit social global, données de 1983, aux prix constants de 1981.
- <u>i</u>/ Selon des sources nationales, le PIB par habitant de Vanuatu, à l'exclusion du revenu des sociétés, s'est élevé à 499 dollars E.-U. en 1985.
  - j/ Moyenne non pondérée.
- k/ Petits pays en développement insulaires ayant une population de moins d'ur million d'habitants.

Pays en développement insulaires : données relatives au commerce extériour, 1986 (En millions de dollats)

Pays ou territoire	Total des exportations de marchan- dises (1)	Crédit des Total d (2)	Crédit des services bont secteur otal des voyages (2) (3)	Transferts privés nets (4)	(2) en tant que Fourcentage de (1) (5)	(3) en tant que pourcentage de (1) (6)	(2) + (4) en tant que pourcentage de (1) (7)	Total des importations (8)	Importations en tank que pourcentage du PNB (9)	Indice de concentra- tion des exporta- tions, 1983 (10) £/	Facteurs c.a.f./ i.o.b., 1986 (11)	Importations de denrées alimen- taires en tant que pourcentage du total des importa- tions, 1985
A. Etais Membres de l'Ocqunisation des Nations frigs Population d'un million d'habitants on plas												
Indunérie Philippines Sri lanka Cuba	14 450 4 837 1 207 6 415	1 564,0 3 796,0 378,8	644,1 649,9 82,8 100,0	70,4 234,6 293,5	10,8 78,5 31,4	4 6 8 4 4 5 4 4 5 4 4 5 4 4 5 4 5 4 5 4 5 6 5 6	11,3 83,4 55,7	11 960 5 046 1 767 9 119	13,5 16,7 30,6 45,1	0,583 0,255 0,372 0,733	1,120	6,5 9,9 1,6 11,6
Madaascar Maiti Republique dominicaine Paixaasie-Neuvelle-Guinée : Ingapour Jamique Trinitè-et-lobago Murice	311 <u>c/</u> 198	59,4 ½/ (105,8) 704,0 114,9 ½/ 8 360,0 697,6 ⊆/ 375,5	1,0 b/ (83,4) 500,3 11,6 b/ 1 842,0 406,8 g/ 83,3 88,3	2,1 ½/ (53,8) 242,0 -78,1 ½/ 143,1 153,2 ⊆/ -30,9	(55,5) 97,5 12,8 <u>b/</u> 12,6 <u>c/</u> 127,6 <u>c/</u> 27,5	0,3 b/ (43,7) 10,1 10,3 b/ 10,8 b/ 71,5 c/ 6,1	16,4 b/ 131,0 4,0 b/ 38,6 149,5 g/ 25,7 36,2	354 <u>b</u> / (512) 1 266 1 266 <u>b</u> / 23 630 1 004 <u>c</u> / 3 006	12,49 <u>D</u> (26,9) 43,6 <u>D</u> 138,5 53,8 <u>C</u> 22,2 47,0	0,429 0,420 0,430 0,495 0,462 0,462 0,565	1,205 1,150 1,150 1,150 1,065 1,139 1,127 1,127	28.58 28.58 17.8 17.43 17.43 29.6 24.6 20.7
Population de moins d'un million d'habitants Pidii Chypre Vandes	243 451 20	308,8 1 116,0 9,3	161,9 493,4 2,9	2.5.9 2.2.0 2.5.0	127,1 247,4 41,5	66,6 109,4 14,5	24,6 252,8 31,5	368 1 142 26 2 167	37,0 47,2 23,6	0,702 0,183 0,780 0,802	1,136	20,4 15,0 11,0 7.6
Mahterin Malte Cap-Verr Cap-Verr Hartaah Hartaah	2.344 2.21 (16) 70.9.9 (2.564)	899,7 817,8 (22,3) 17,7 <u>c</u> / 496,0 <u>c</u> /	-		18,4 129,8 141,2 25,3 <u>g</u> / 165,3 <u>g</u> /	52,3 (24,4) (24,4) 3,6 g/ 103,6 g/	13,0 (322,5) (322,5) 23,4 <u>c/</u> 171,5 <u>c/</u> 443,9	$\begin{array}{c} 786 \\ (118) \\ 69 \underline{c}/\\ 559 \underline{c}/\\ (749) \\ 1 018 \end{array}$	63,5 (80,7) 60,0 51,4 g/ (19,0)	0,381 0,590 0,403 0,672 0,855	1,111 1,150 1,200 1,100	21,0 18,0 16,7 13,2 4,8
Mahamas Mahamas Mahamat Vannatu Sainte-Lucin Sainte-Lucin Saint-Whent-et-Grenadines Saint-Whent-et-Bathala Antiaus-et-Bathala Seydel Les Saint-Kitts-et-Neti-	25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 2	1 319,0 14,0 14,0 17,4 69,5 <u>6</u> 33,9 19,7 10,4 10,4 126,1	13.7.0 13.7.0 13.7.1 13.7.1 10.1 11.2 11.3	28,00 17,10 10,00	278.7 <u>27</u> 278.7 <u>27</u> 127,3 133.6 <u>2</u> 121,1 29,0 38,0 476,8 27,9 27,9 27,9 27,9	1577, 1577,	270.4 385.4 874.4 162.1 162.1 20.0 44.0 30.0 534.4 45.4 2 422.0	20 C	142.1 142.1 143.1 143.1 15.0 16	0,618 0,743 0,743 0,756 0,698 0,698 0,598 0,598	1,100	23.2 23.2 23.2 23.2 23.2 24.2 24.2 24.2
Autros pays et territoires Antilles néetlandaises (à l'exclusion d'Acteb) Feritoire aout fuicle des lies la Paulium d'Acteb) Feritoire aout fuicle des lies la Paulium d'Acteb) Nationes settestriumales Falloc Markall They byteque américaines Remaines	्र के के हार : : ' : 'हें के ' हा हा	/5 g'sgp	327,8 ⊆/ (1,0) (1,0) (15,0) 200,0 5,1 329,0 g/	0,490 0,40 1,44 1,44 1,44 1,44 1,44 1,44 1,4	51.72 ::::::::::::::::::::::::::::::::::::	19.6 2/  512.8 6.98.3 325.7,327	4,44 23	2 018 29 29 29 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27	139,1 <u>c/</u>        	0,936 <u>4</u> / 0	/5 021,1 0'60,1  	2.8 4.8 14.3 1.1 1.1 1.1 1.2 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3

Tableau 3 (suite)

Pays ou tefficite Aruba Kiribati 2 Iles Cook	de marchan- dises Total	Crédit des services Dont secteur Total des voyages (2) (3)	Transferts privés nets (4)	(2) en tant que pourcentage de (1) (5)	(3) en tant que pourcentage de (1) (6)	(2) + (4) en tant que pourcentage de (1) (7)	Total des importations (8)	Importations en tant que pourcentage du PNB (9)	concentra- tion des exporta- tions, 1983 (10) <u>f</u> /	Facteurs c.a.f./ f.o.b., 1986 (11)	taires en tant que pourcentage du total des importa- tions, 1985 (12)
		0 811	;	:	:	:	:	:	::	:	9 95
	:	2	:		;	:	91	53,3	71610	:	
	:	:	:	:	:		;	:	0,377	:	9,77
	:	:	;	:	:	:	:		0.428	:	4,7
		;	:	:	:	:	:	: :	031.0		27.5
fles Calmanes	:			;	700,0	:	20	16,7	0,130	:	
	:	2 6	:	:		:	:	:	0,599	:	110
Wernes britanniques	:	82,0 3/	:	:			33	(33,0)	0,976	:	16,7
72	:	:	:	:	:	:	1		;	:	:
	;	:	:	:	:	:	: •	:	020		10.0
lles Turques et Calques			:	•	:	:	•	(20,02)	2000	:	•
:	:	: ;	:	:	;	:	:	:	:	:	: ;
•	;	0,0	:	:			;	;	0,594	:	20,0
•	:	:	:	:	:	:	•		0.729	:	:
			į	:	:	:	:	:	•		
:	:	:	:								
Ensemble des pays en développement	;		***	47.3	30.3	104,1	75 238	36,1	0,546	1,121	
ineniaires 70 164	22 514	cTC 9		1							
n développement			- 543	5.8.4	37.5	53,2	14 265	65,1	0,579	1,111	
	6 131	7			: :	. :	15 517	21,6	:	:	
page les moins avancés	:	:	:	:	:	: :	290 496	13,3	:	1,100	
Spramble des nava en développement 267 910	:	:	:	:	:	:					

Source : Secrétariat de la CNUCED, sur la base des documents suivants : Ponds monétaire international, <u>International Financial Statistics, Yearbook, 1987</u>; CNUCED, <u>Commodity Yearbook</u> 1987; et d'autres sources internationales et nationales.

 $<sup>\</sup>underline{a}$ / Données de 1983.

b/ Données de 1984.

<sup>&</sup>lt;u>c</u>/ Données de 1985.

d/ Y compris Aruba.

y contraction d'habitants.
e) Petits pays en développement insulaires ayant une population de moins d'un million d'habitants.

f/ Pour une définition de l'indice, voir CRUCED, Hanuel de stazistiques du commerce international et du développement, Supplément 1986, tableau 4.5, note 4.

Tableau 4 a)

Pays en développement insulaires : indicateurs relatifs à la dette, 1985

(En millions de dollars)

	Total de		Colonne (2) en tant que pour-	Dette vis- h-vis des	Dette vis-à privés		Sanciers	Colonne (5) c
Pays ou territoire	la dette extérieure (1)	Dette conces- sionnelle (2)	centage de la colonne (1) (3)	créanciera officiela (4)	A moyen et long terme	A court	Total (5)	centage de la colonne (1) (6)
. Etats Membres de l'Organisation				-				
Population d'un million d'habitants ou plus								
Indonésia	36 663.8	9 565,1	26,4	17 995,9	8 591.8	4 934,0	13 525,7	36,9
Philippines	23 871,7	2 167.4	9,1	6 170,5	8 040,1	5 110,7	13 150,9	55,1
Sri Lanka	3 699,2	2 175,5	58,8	2 007,9	462,7	152.1	614,9	
Cuba	7 027,4	4 769.6	67,9	5 768,0	369,9	880,8	1 241,7	
Madagascar NaTti	2 529,1 784,1	974,2 459,4	38,5 58,6	1 639,5 197,6	165,6 115,3	62,0 70,4	227,5 185,7	
République dominicaine	3 463,5	893,3	25,8	1 477,5	812,7	309,0	1 121,7	32,4
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 423,1	316,8	13,7	539.9	1 398,7	92,6	1 492,3	
Singapour	4 003,8	85,7	2,1	1 297.3	2 147,3	420,0	2 567,3	64,1
Jamalque	4 228,6	1 019,0	24,1	1 952,7	624,7	221,4	846,1	
Trinité-et-Tobago	1 697,4	25,3	1,5	682,2	882,2	91,0	973,2	
Maurice	490,4	164,2	33,5	151,8	90,2	35,0	125,2	`,5
opulation de moins d'un million d'habitants								
Fidji	451,9	24,1	5,3	110,4	161,0	22,0	183,0	
Chypre	1 561,9	65,9	4,2	326,5	481,3	357,0	838,3	
Comgres	134,4	121,5 376,3	90,4	62,2 546,5	2,0 340.0	2,0 200.0	4,0 540.0	
BahreIn Malte	1 115,6 253,8	134,6	33,7 53,0	175,5	0,6	71,5	72,1	
Cap-Vert	107,8	61,6	57,2	48,7	5,5	,.	5.5	
Iles Salosus	290,0	37,6	13,0	19,3	10.9	225,1	236,0	
Barbade	466,2	82,9	17,8	166,4	102,3	40,0	142,3	
Brunéi 'wrucsalam	236,2	-	•	6,3	1,0	229,0	230,0	
Bahamas	620,4	3,5	0,6	84,5	330,0	190,0	520,0	
Maldives Samoa	82,2 75,4	37,9 55,7	45,8 73,9	32,9 7,8	21,0 3,1	13,0	34,0 3,1	
Vanuatu	127,7	4,7	3,7	66,2	40,0	20,0	60,0	
Sainte-Lucie	38,0	19,4	51,0	9,1	5,0		5,0	
Grenade	64,0	28,7	44,9	30,7	1,8	7,6	9,4	
Saint-Vincent-et-Grenadines	25,2	19,4	77,0	3,6	0,2	-	0,2	
Sao Tomé-et-Principe	68,2	22,9	33,6	42,9	2,8	1,0	3,8	
Antigua-et-sarbuda	82,2	18,1	22.0	28,1	40,0		40,0	
Dominique	61,3	43,1	70,4	11,3	1,0 21,7	1,0 18,4	2,0 40,1	
Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis	110,9 13,7	32,8 9,9	29,6 72,5	51,7 3,7	-	10,4	40,1	
. Autros pays et territoires								
Antii s méerlandaises (à 1% clusion								
d'Arcba)	1 006,5	301,6	30,0	724,2	100,0	170,0	270,0	26,8
Territoire sous tutelle des Iles								
du Pacifique	79,2	3,1	3,9	33,8	-	46,0	46,0	
Etats fédérés de Micronésie Iles Marshall	••	•	••	••	••	•••	•	
Mariannes saptentrionales	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		::	•••	::	::		
Palaos	••	••		••	••			
Guam	-	-	-	••	••	••		
Tonga	24,7	23,7	95,8	16,0	-	-		
Iles Vierges américaines	E11 0	• ;	•••	226,1	65.0	220,0	285,0	
Barmudes Aruba	511,0	0,1	0.0	220,1	65,0	2211,0	205,0	, ,,,,
Kiripati	10,5	0,7	6,4	0,1	1,0	_	1,0	
Iles Cook	2,2	2,2	98,3	0,0	-	-		
Iles Calmanes	166,7	5,1	3,1	75,1	60,0	20,0	80,0	48,0
Montserrat	4,1	3.3	A'.0	0,1	-	-		-
Iles Vierges britanniques Nauru	414,6 50,1	6,9	×,2	7,1 0.1	72,9 28,5	329,0 21,5	401,9 50,0	
Nauru Ileb Turques et Caïques	86,6	0.5	0.5	0,1	26,0	60,0	86,0	
Tuvalu	0,1	0,1	100,0	-	-	-	00,0	,,,
Anguilla	0,1	0,1	71,4	0,0		-		
Nioué Tokélaou	-		-	-	-	-	-	· -
	00 777	74 244 2	24.5	42 799.4	35 616 0	14 644 5	40.000	
nsemble des pays en développement insulaires etits pays en développement insulaires <u>a</u> /	99 227,0 8 344,0	24 268,9 1 550,0	24,5 18,6	2 917,5	25 616,9 1 924,6	14 644,2 2 264,1	40 261,1	
etits pays en developpement insulaties g/	42 000.0	26 000.0	61,9	2 71/,3	1 724,0	2 204,1	4 100,	
	90 000,0	27 000,0	30,0		::			
frique subsaharienne	90 000.0						• •	

Source: Secrétariat de 1/ UCED, sur la base de données fournies par le secrétariat de 1/OCDE et du document suivant : OCDE, Financing External Debt of Developing Countries, 1986 Survey, 1987.

a/ Petits pays en développement insulaires ayant une population de moins d'un million d'habitants.

Tableau 4 bl

Pays en développement insulaire: 1 indicateurs relatifs à la dette, 1985

(En millions de dollars)

	Det	te multilatéral	·	Colonne (9) en tant que pout-	Dette en tant		service de la dette en tant que pourcen- tage des exportations
Paya ou territoire	Conces- sionnelle (7)	Non conces- sionnelle (8)	Total (9)	centage de la colonne (1) (10)	que pourcen- tage du PNU (11)	Service de la dette (12)	de biens et services (13)
A. Etata Membres de l'Organimation des Nations Uniem							
Population d'un million d'habitants ou plus							
			5 142,1	14,0	42,3	5 699.6	28,3
Indonésie	972.9 312.1	4 169,2 4 238,3	4 550,4	19,6	73,1	2 582,4	32,5
Philippines	699.4	176.9	1 076,4	29,1	61,8	353,9	21,5
Sri Lanka Cuba	6,0	11,6	17,6	0,2	34,8	486,5	••
Hadagascar	468,1	193,9	662,1	26,2	100,7	175.5	11,0
Halti	319,8	81,7	400,7	51,1	41,3 68,6	57,4 377,6	28.1
République dominicaine	352,4	511,8	864,3	24,9 16.1	98,1	246,4	23,9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	262,9	120.0	390.9 139,2	3,5	21,1	1 157,5	3,9
Singapour	8,5 350,8	130,7 1 279,0	1 429.8	33,6	202,3	545,8	43,1
Jamalque	17,5	24,6	42,1	2,5	23,8	299,8	11.6
Trinité-et-Tobago Maurice	55,3	157,9	213,4	43,5	44.1	119,3	10,6
Population de moins d'un million d'habitants							
	19.3	139.2	158,5	35,1	38,0	61,9	11,9
Fidji	18,3	378,9	397,1		58,9	212,5	15.9
Chypre Comores	61,6	6,6	68,2		121,6	2,5 182,8	12,2 4,8
Bahrein	17,4	11,8	29.1		27,6	27,6	3,3
Malte	6,2	<del>.</del>	6,2	2,4	21,3 77,0	5,3	14,0
Cap-Vert	40,3	13,2	53,6		207.1	5,6	6,4
tles Salomon	29,2	5,5	34,7 157,3		39,5	57,4	7,2
Barbade	51,7	105,6	137,3	33,7	6,0	15,6	••
Brunéi Darussalam	0,6	15,4	16.0	2,6	37,1	122,6	7,9
Bahamas	10,1	5,7	15,9		164,4	12,7	14,0
Maldives	54,8	9,4	64,2		68,5	7,0	18,0
Samoa Vanuatu	1,5	·-	1,5		102,1	11,0	13,2 2,7
Sainte-Lucie	10,5	5,4	23,9		23,7	3,3 13,0	24,5
Grenade	19,6	4,2	23,9		71,7 25,2	3,8	4.6
Saint-Vincent-et-Grenadines	17.7	3,6	21,3		-227,3	3,3	35,1
Sao Tomé-et-Principe	21,4	3,1	21,4 14,2		51,4	6,4	4,6
Antigua-et-Barbuda	11,0 37,0	10,5	47,5		68,1	4,1	32,9
Dominique	6,6	12,5	19,1		••	11,6	9,7
Seychelles	8.4	1,6	10.0		19,6	0,5	1,1
Saint-Kitts-et-Nevis	٧,٠		- •				
B. Autres pays ot territoires							
Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba)	12,4	-	12,4	1,2	69,4	160,4	6,3
Territoire sous tutelle des Iles		_	_		49,9	33,6	••
du Pacifique	-	-			-	·-	••
Guam	8,7	_	8,7	35,4	35,3	1,9	7,3
Tonga	-	_	`.		-	<del>.</del>	••
Iles Vierges américaines Bermudes	_	-			49,6	126.1	••
Aruba	-	-			35.0	0.5	••
Kiribati	0,7	8,7	9,		35,0 10.5	0,6	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Iles Cook	2,2	8.0	2,: 11,0		40,5	40,7	•••
lles Caïmanes	3,6 2,8	0,7	3,0		13,7	0.1	••
Montserrat	5,4	0,3	5,		••	0,3	••
Iles Vierges britanniques Nauru	"-		•		50,1	16,3	**
Nautu 1les Turques et Caïques	0,5	•	0.		••	3,3	••
Tuvalu	0,1	-	0,		••	0,1 2,5	••
Anguilla	0,1	-	0,	1 71,4	••	4,5	••
Nioué	-	-			-	-	::
Tokélaou	A 112 0	12 053,8	16 166,	8 16,3	47,6	13 258,1	10,7 b/
Ensemble des pays en développement insulaire	487,8		1 237,	8 22,1	38,1	1 156,4	8,5 <u>b</u> /
Petits pays en développement insulaires a/ Pays les moins avancés	11 000,0		13 000,	0 30,9	58,6	2 700.0	27,0
Afrique subsaharienne	11 000,0	6 000,0	17 000.		*1	12 000.0	31,0
Ensemble des pays en développement	41 996,0		108 373,	0 10,7	46,2	140 668,0	29,0

Source : Secrétariat de la CHUCED, sur la base du document suivant : OCDE, Financing External Debt of Developing Countries, 1986 Survey, 1987.

g/ Petits pays en développement insulaires ayant une population de moins d'un million d'habitants.

b/ Moyenne non pondérée.

Tableau 5

Pays en développement insulaires : aide publique au développement par habitant et en tant que pourcentage du PNB, 1985

(En millions de dollars)

Total	Par habitant (en dollars)	-
605,4 486,4 486,8 707,2 219,3 152,9 221,8 260,2 23,9 165,3 6,6 29,1	3,7 8,9 30,8 70,0 22,0 23,2 35,8 74,3 9,3 70,9 5,6 27,7	0,7 1,5 8,1 3,5 8,7 8,0 4,4 10,5 0,1 7,9 0,1 2,6
31,9 37,7 47,1 82,7 11,9 69,6 20,8 8,2 1,4 0,9 10,1 19,1 21,8 7,0	46,2 56,3 106,1 191,4 46,7 213,5 77,0 32,4 6,0 3,9 55,2 117,2 153,5	2,7 1,4 42,8 2,0 1,5 49,7 14,8 0,7 0,0 0,0 20,2 17,4 17,4
	Total  605,4 486,4 486,8 707,2 219,3 152,9 221,8 260,2 23,9 165,3 6,6 29,1  31,9 37,7 47,1 82,7 17,9 69,6 20,8 8,2 1,4 0,9 10,1 19,1 21,8	Total (en dollars)  605,4 3,7 486,4 8,9 486,8 30,8 707,2 70,0 219,3 22,0 152,9 23,2 221,8 35,8 260,2 74,3 23,9 9,3 165,3 70,9 6,6 5,6 29,1 27,7  31,9 46,2 37,7 56,3 47,1 106,1 82,7 191,4 11,9 46,7 69,6 213,5 20,8 77,0 8,2 32,4 1,4 6,0 0,9 3,9 10,1 55,2 19,1 117,2 21,8 153,5

## Tableau 5 (suite)

			toutes sources décaissements s	
Pay	s ou territoire	Total	Par habitant (en dollars)	-
	ulation de moins d'un million d'habitants			
( <u>su</u>	ite)			
	Saint-Vincent-et-Grenadines Sao Tomé-et-Principe Antigua-et-Barbuda Dominique Seychelles Saint-Kitts-et-Nevis	5,6 12,1 3,0 16,8 23,5 4,5	53,8 124,7 37,5 221,0 309,2 84,9	5,6 40,3 1,9 18,7 16,8 6,4
в.	Autres pays et territoires			
	Antilles néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique	64,8 159,3	341,0 1 021,1	4,5 99,6
	Guam Tonga Iles Vierges américaines	13,6	124,8	19,4
	Bermudes Aruba Kiribati	0,9 12,0 12,0	11,4 187,5 187,5	0,0
	Iles Cook Iles Caïmanes Montserrat	9,7 0,1 2,2	421,7 5,0 157,1	46,2 0,1 7,3
	Iles Vierges britanniques Nauru Iles Turques et Caïques	2,1 0,1 5,6	161,5 12,5 700,0	0,1
	Tuvalu Anguilla Nioué	3,3 2,7	412,5 387,5	165,0 38,6
Ens∈	Tokélaou emble des pays en développement insulaires	3,5 1,8 4 135,0	1 166,7 900,0 14,6	87,5  2,0
Pays	ts pays en développement insulaires <u>c</u> / s les moins avancés mble des pays en développement	707,1 7 557,0 30 298,0	112,1 22,7 13,9	3,2 10,5 1,4
			•	*

(Voir notes page suivante)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

A/43/513 Français Page 50

(Notes du tableau 5)

Source: Secrétariat de la CNUCED, essentiellement sur la base du document suivant: OCDE, Geographical Distribution of Financial Flows to Developing Countries, 1982/1985.

- a/ Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) et de l'OPEP.
- b/ Y compris les décaissements bruts en provenance des pays membres du CAEM.
- c/ Petits pays en développement insulaires ayant une population de moins d'un million d'habitants.

Tableau 6

Pays en développement insulaires : aide publique au développement, 1975 et 1982-1986 a/

(En millions de dollars)

Pays ou	territoire	1975	1982	1983	1984	1985	1986 2
	ts Membres de l'Organisation des						
Nat	ions Unies						
opulati	on d'un million d'habitants ou plus						
	lonésie	668,7 <u>c</u> /	897,5	743,4	656,0	605,4	686,4
	lippines	179,9	333,5	429,8	397,0	486,4	955,3
Sri Cub	Lanka	171,7 560,9	419,0	474,7 693,2	466,8	486,8 707,2	549,4
	agascar	84,9	696,5 248,0	194.0	692,0 171,5	219,3	18,0 321,6
Haï	-	71,8 c/	125,7	132,3	134,4	152,9	173,9
Rép	ublique dominicaine	33,0 c/	135,8	100,0	188,4	221,8	92,6
	ouasie-Nouvelle-Guinée	240,6 <u>c</u> /	310,6	333,1	320,7	260,2	263,4
	gapour	12,8	20,5	14,6	40,9	23,9	29,3
	aïque nité-et-Tobago	25,1 5,4	181,6 5,7	181,2 5,6	170,3 4,6	165,3 6,6	177,4 19,1
	rice	29,1	47,7	40,6	35,0	29,1	55,5
opulati	on de moins d'un million d'habitants						
Fid	41	19,4	35,4	32,8	31,3	31,9	42,5
	bre	30,7	31,2	18,9	17,4	37,7	34,6
	ores	21,7	36,5	39,3	38,7	47,1	40,2
	reïn	25,3	93,5	150,2	198,6	82,7	2,2
Mal		33,7	26,7	50,0	11,2	17,9	5,8
	-Vert s Salomon	8,8 22,3	54,0	61,7	65,2	69,6	105,2
	bade	5,6	28,4 12,9	27,5 19,0	19,4 8,8	20,8 8,2	27,7 4,2
	néi Darussalam	0,1 c/	0,3	0,4	0,8	1,4	2,5
	amas	0,7	1,9	0,9	10,9	0,9	5,8
	dives	3,2	5,5	11,4	7,6	10,1	16,0
Sam		13,4	22,9	27,1	20,0	19,1	23,1
	uatu nte-Lucie	12,6 8,9	26,0 8,2	26,9 8,9	24,5 5,7	21,8	24,4
	nade	3,2	6,2	7,5	27,5	7,0 34,7	11,8 25,0
	nt-Vincent-et-Grenadines	6,0	7,6	5,4	4,1	5,6	12,6
Sao	Tomé-et-Principe	0,9	9,9	1,2,1	12,2	12,1	12,4
	igua-et-Barbuda	2,1	5,0	3,4	2,4	3,0	5,1
	inique	7,9	17,3	10,2	16,5	16,8	10,9
	chelles nt-Kitts-et-Nevis	7,5 1,6	18,5	18,8	17,2	23,5	27,3
		7,0	3,2	2,8	3,6	4,5	5,5
	res pays et territoires	•••			42.0		
	illes néerlandaises (à l'exclusion d'Aruba) ritoire sous tutelle des Iles	33,3	65,0	65,1	63,0	64,8	57,5
d: Guai	u Pacifique	81,3	162,0	134,0	165,4	159,3	232,2
Ton		3,4	17,4	18,0	15,8	13,6	15,2
	s Vierges américaines	.*:	:	.::	.:		•••
Arul	mudes ba	0,0	0,1	0,1	0,1	0,9 12,0	0,1 40,4
	ibati	5,7	15,1	16,8	11,9	12,0	13,4
	s Cook	5,6	10,4	9,3	8,0	9,7	26,4
	s Caïmanes	1,6	0,6	0,4	0,4	0,1	2,0
	tserrat	4,5	4,0	2,2	1,8	2,2	3,8
Nau	s Vierges britanniques ru	2,4 0,0	3,8 0,0	3,2 0,0	1,9 0,0	2,1 0,1	1,5 0,0
	s Turques et Caïques	3,2	10,3	6,7	6,9	5,6	8,9
Tuva	alu	0,1	6,2	4,2	5,5	3,3	4,4
	uilla	1,7	2,0	2,3	1,7	2,7	3,0
Nio		2,3	4,4	5,6	3,2	3,5	4,2
TOK	élaou	0,2	1,9	1,8	1,8	1,8	2,0
	emble des pays en développement						
		2 464,8	4 176,4	4 148,3	4 128,5	4 135,0	4 201,7
Pet:	its pays en développement insulaires b/	380,8	754,3	802,9	849,9	707,1	859,8

Source : Secrétariat de la CNUCED, essentiellement sur la base du document suivant : OCDE, Geographical Distribution of Financial Flows to Developing Countries, 1982/1985.

(Voir notes du tableau page suivante)

A/43/513 Français Page 52

### (Notes du tableau 6)

- a/ Décaissements nets d'APD en provenance des pays membres du CAD et de l'OPEP et décaissements bruts en provenance des pays membres du CAEM.
- $\underline{b}/$  Petits pays en développement insulaires ayant une population de moins d'un million d'habitants.
  - c/ Données de 1976.
- $\underline{d}/$  A l'exclusion des décaissements nets en provenance des pays membres de l'OPEP et des décaissements bruts en provenance des pays membres du CAEM.

Pays des Caraïbes a/ : Estimations des dépenses des touristes, 1980-1986

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1980	)	1981		1982	?	1983	}	1984		1985		1986
Anguilla	1,3	}	1,8		2,4		4,9	1	7,0		14,6		16,4
Antigua-et-Barbuda	42,0	)	43,7		43,8	}	50,5		65,1		83,6		93,9
Aruba <u>b</u> /	137,5		156,4		163,1		114,5		118,4		120,8		111,1
Bahamas	595,5	;	639,1		654,5	,	770,2		801,5		995,0	1	113,6
Barbade	251,0	)	261,9		251,1		251,6		284,2		309,0		323,7
Belize	7,0	)	7,5		7,5		8,0		10,0		11,1		11,7
Bermudes	280,0	)	287,9		301,6		335,5		340,0		356,7		407,2
Bonaire <u>b</u> /	3,8	ļ	5,1		6,8		5,5		3,0		4,4		6,3
Cuba	47,5		52,4		61,2		74,3		95,5		116,4		136,5
Curação <u>b</u> /	149,1		159,9		134,6		77,6		68,9		70,6		89,2
Dominique	2,1		3,0		4,0		7,3		8,6		8,7		10,6
Grenade	14,8		17,3		17,2		18,7		22,7		32,4		38,4
Guadeloupe	110,9		93,5		107,5		116,0		98,0		95,0		97,8
<b>laïti</b>	46,3		55,5		55,5		61,0		66,0		69,2		57,6
lles Caïmanes	44,6		52,7		56,2		61,6		70,9		85,5		93,5
lles Turques et Caïques	4,2		4,8		5,2		5,5		6,9		12,2		15,4
lles Vierges américaines	304,3		317,5		312,5		356,3		434,0		507,4		509,8
[les Vierges britanniques	42,3		53,8		65,6		81,5		85,6		91,7		121,6
Jamaïque	241,7		284,3		337,8		399,2		406,6		406,8		512,0
fartinique	74,6		75,2		81,6		82,6		87,0		92,8		92,3
Iontserrat	4,3		5,4		5,8		6,0		6,7		7,7		8,5
Porto Rico <u>c</u> /	594,7		626,0		677,6		670,4		659,4		701,5		719,9
République dominicaine	167,9		223,2		272,7		282,3		315,0		368,2		463,9
Sainte-Lucie	32,9		29,4		32,4		39,7		42,4		55,7		71,4
Saint-Kitts-et-Nevis	13,4		16,1		17,3		18,6		24,2		31,0		34,1
aint-Vincent-et-Grenadines	13,7		15,0		16,0		16,7		19,0		23,0		25,0
int Maarten <u>b</u> /	106,7		115,2		117,3		121,9		128,0		150,0		160,2
Suriname	18,2		20,0		20,0		20,0		20,0		20,0		20,0
rinité-et-Tobago	151,1		151,9		178,6		205,7		197,8		197,3		190,0
TOTAL	503	3	776	4	007	4	264	4	492	5	038	5	552

Source : Centre de recherche touristique des Caraïbes.

 $<sup>\</sup>underline{\underline{a}}/$  Y compris les territoires insulaires et les pays non insulaires.

 $<sup>\</sup>underline{b}/$  Estimations de la Banque centrale des Antilles néerlandaises et du Centre de recherche touristique des Caraïbes pour Sint Maarten et Aruba.

c/ Exercices budgétaires.

Admissibilité des pays en développement insulaires au titre de divers mécanismes de financement concessionnel

Pays	Facilité d'ajustement structurel du FMI (1)	Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI (2)	IDA (3)	Pays à faible revenu fortement endettés <u>a</u> / (4)	PNB par habitant en 1986 (\$ EU.) (5)
Cap-Vert	X	X	х		470
Comores	X	X	X	х <u>ь</u> /	320
Dominique	X	X	X		1 210
Grenade	X	X	Х		1 240
Haïti	X	X	Х		330
Iles Salomon	X	X	Х		540
Kiribati	-	X	Х		450 <u>c</u> /
Madagascar	X	X	Х	X	230
Maldives	X	X	-		290 <u>c</u> /
Samoa	X	X	Х		680
Sainte-Lucie	X	X	Х		1 320
Saint-Kitts-et-Nevis	X	X	Х		1 590
Saint-Vincent-et-Grenadines	<b>X</b>	Х	Х		910
Sao Tomé-et-Principe	X	Х	Х	X	340
Sri Lanka	X	X	Х		400
Tonga		X	Х		700
Vanuatu	X	X	X		880 <u>c</u> /

Source: Colonne (1): Bulletin du FMI, 31 mars 1986, p. 109.
Colonne (2): Bulletin du FMI, 11 janvier 1988, p. 5.
Colonnes (3) et (5): Communication de la Banque mondiale, en date du 5 novembre 1987. La colonne (3) concerne les "bénéficiaires d'une assistance de l'IDA au cours de la période de la septième reconstitution des ressources (exercices budgétaires 1985-1987) ou les pays pour lesquels des crédits de l'IDA sont prévus au cours de la période de la huitième reconstitution des ressources (exercices budgétaires 1988-1990).

a/ Pays à faible revenu fortement endettés qui ont des programmes d'ajustement remplissant les conditions requises pour un allégement de la dette dans le cadre du programme spécial d'action créé sous l'égide de la Banque mondiale, conformément à la liste établie à la réunion des donateurs tenue en mars 1988.

b/ Admissibilité en cours d'examen.

c/ 1985; source : annexe 1, tableau 2.